

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	53
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	55
B3.2 - Etalement des provisions	57
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	58
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	61
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	63
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	68
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	69
B11.2 - Liste des établissements publics créés	70
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	76
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	77
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	78
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	80

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	127470

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	766,51

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	590,44
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	633,1
3	Dépenses d'équipement brut / population	129,37
4	Encours de dette / population (2) (3)	130,6
5	DGF / population	86,3
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	16%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	20%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	21%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	7%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,5%.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	106 476 628,74	112 338 972,13	8 816 878,89	A1 14 679 222,28
Investissement	22 814 781,72	29 531 361,65	(3) -259 707,00	A2 6 456 872,93
Fonctionnement	83 661 847,02	82 807 610,48	(4) 9 076 585,89	A3 8 222 349,35

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 10 691 119,51	III + IV 4 336 685,33	B1	-6 354 434,18
Investissement	I 8 853 319,14	III 4 144 835,13	B2	-4 708 484,01
Fonctionnement	II 1 837 800,37	IV 191 850,20	B3	-1 645 950,17

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	8 324 788,10
Investissement	A2 + B2	1 748 388,92
Fonctionnement	A3 + B3	6 576 399,18

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 8 853 319,14
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	427 607,06
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	3 789 204,10
21	Immobilisations corporelles (3)	2 380 287,71
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 578 243,47
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	35 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	642 976,80
45811609	REVERSEMENT SUBV T62 ECOPOLE GAR	642 976,80
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 1 837 800,37
011	Charges à caractère général (4)	1 503 296,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 446,60
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	332 620,53
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	437,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 4 144 835,13
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	249 918,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	237 328,14
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	490 258,87
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	167 329,38
45821609	REVERSMT SUBV T62 ECOPOLE GARE	167 329,38
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 191 850,20
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	186 035,44
75	Autres produits de gestion courante (4)	5 814,76
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	42 116 295,60	40 367 906,68
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	8 853 319,14	4 144 835,13
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 6 456 872,93
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		50 969 614,74	50 969 614,74
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	107 279 938,17	100 703 538,99
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 837 800,37	191 850,20
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 8 222 349,35
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		109 117 738,54	109 117 738,54
TOTAL DU BUDGET (4)		160 087 353,28	160 087 353,28

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
R ANRU 2 VIL 2019/5	ANRU ZAC MOU RECETTES	45821906,	0,00
D RQCITESMIN 2018/2	AP CITES MINIERES	45821905	
D AIRES N°2 2018/1	AP D AIRES N°2	204	0,00
D 2012-01 2012/1	DI PAS EP SECTEUR CENTRE	21, 23, 20	0,00
D 2010-02 2010/1	DI RECONQUETE FILET MORAND	20, 23	0,00
D PROJ AMEN 2022/1	PARTICIP SPL	21, 23	0,00
D 2010-04 2010/1	PAS EP SECTEUR NORD DI	26	0,00
R COL ENTE 2022/3	PROGRAMMATION COLONNE ENTERREE REC	20, 23	0,00
D COL ENTE 2022/1	PROGRAMMATION COLONNES ENTERREES DEPENSE	13	0,00
D REF RCM 2022/1	REFONTE DU RCM DEPENSE	21	0,00
R REF RCM 2022/2	REFONTE DU RCM RECETTE	20, 21	0,00
D REHAB ZAE 2018/1	REHABILITATION ZAEC	13	0,00
R REHAB ZAE 2018/2	REHABILITATION ZAEC	23, 21, 20	0,00
R 2012-01 2012/3	RI PAS EP SECTEUR CENTRE	13	0,00
R 2010-02 2010/3	RI RECONQUETE FILET MORAND	13	0,00
D SITE99BIS 2019/1	SITE 9-9 BIS DEPENSES	23, 20	0,00
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 277 004,59	427 607,06	1 137 275,17	1 137 275,17	1 564 882,23
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	7 211 048,65	3 789 204,10	9 920 266,50	9 920 266,50	13 709 470,60
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 827 499,94	2 380 287,71	4 553 918,00	4 553 918,00	6 934 205,71
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 744 369,71	1 578 243,47	9 060 557,75	9 060 557,75	10 638 801,22
Total des dépenses d'équipement		16 059 922,89	8 175 342,34	24 672 017,42	24 672 017,42	32 847 359,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 851 000,00	0,00	2 096 000,00	2 096 000,00	2 096 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	409 089,97	409 089,97	409 089,97
27	Autres immobilisations financières (3)	12 857 463,12	35 000,00	12 307 001,10	12 307 001,10	12 342 001,10
Total des dépenses financières		14 708 463,12	35 000,00	14 812 091,07	14 812 091,07	14 847 091,07
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	253 675,01	642 976,80	319 675,01	319 675,01	962 651,81
Total des dépenses réelles d'investissement		31 022 061,02	8 853 319,14	39 803 783,50	39 803 783,50	48 657 102,64

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 316 000,00		1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 002 058,00		542 512,10	542 512,10	542 512,10
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 318 058,00		2 312 512,10	2 312 512,10	2 312 512,10

TOTAL	33 340 119,02	8 853 319,14	42 116 295,60	42 116 295,60	50 969 614,74
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 969 614,74
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	4 009 118,76	490 258,87	2 446 305,11	2 446 305,11	2 936 563,98
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	8 187 223,67	3 000 000,00	7 057 156,00	7 057 156,00	10 057 156,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 196 342,43	3 490 258,87	9 998 461,11	9 998 461,11	13 488 719,98
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	955 000,00	237 328,14	2 300 000,00	2 300 000,00	2 537 328,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	5 442 771,97	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	4 490 418,67	0,00	5 781 363,40	5 781 363,40	5 781 363,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	88 000,00	249 918,74	0,00	0,00	249 918,74
Total des recettes financières		10 976 190,64	487 246,88	8 081 363,40	8 081 363,40	8 568 610,28
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	59 674,99	167 329,38	634 675,01	634 675,01	802 004,39
Total des recettes réelles d'investissement		23 232 208,06	4 144 835,13	18 714 499,52	18 714 499,52	22 859 334,65

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	6 391 418,93		12 362 795,06	12 362 795,06	12 362 795,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	8 157 206,00		8 748 100,00	8 748 100,00	8 748 100,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 002 058,00		542 512,10	542 512,10	542 512,10
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 550 682,93		21 653 407,16	21 653 407,16	21 653 407,16

TOTAL	38 782 890,99	4 144 835,13	40 367 906,68	40 367 906,68	44 512 741,81
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	6 456 872,93
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 969 614,74
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	19 340 895,06
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	12 051 901,00	1 503 296,24	11 481 910,00	11 481 910,00	12 985 206,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	12 381 430,10	1 446,60	13 250 000,00	13 250 000,00	13 251 446,60
014	Atténuations de produits	24 809 000,00	0,00	26 822 000,00	26 822 000,00	26 822 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	31 212 818,67	332 620,53	33 393 233,11	33 393 233,11	33 725 853,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	152 900,00	437,00	152 900,00	152 900,00	153 337,00
Total des dépenses de gestion courante		80 608 049,77	1 837 800,37	85 100 043,11	85 100 043,11	86 937 843,48
66	Charges financières	381 000,00	0,00	396 000,00	396 000,00	396 000,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		658 000,00	658 000,00	658 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		81 004 049,77	1 837 800,37	86 169 043,11	86 169 043,11	88 006 843,48

023	Virement à la section d'investissement (4)	6 391 418,93		12 362 795,06	12 362 795,06	12 362 795,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	8 157 206,00		8 748 100,00	8 748 100,00	8 748 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 548 624,93		21 110 895,06	21 110 895,06	21 110 895,06

TOTAL	95 552 674,70	1 837 800,37	107 279 938,17	107 279 938,17	109 117 738,54
--------------	----------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	109 117 738,54
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 015 677,01	0,00	2 195 575,00	2 195 575,00	2 195 575,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	24 497 000,00	0,00	25 123 000,00	25 123 000,00	25 123 000,00
731	Fiscalité locale	37 205 150,00	0,00	43 102 000,00	43 102 000,00	43 102 000,00
74	Dotations et participations (3)	14 828 003,00	186 035,44	18 820 729,50	18 820 729,50	19 006 764,94
75	Autres produits de gestion courante (3)	7 904 476,50	5 814,76	9 487 034,49	9 487 034,49	9 492 849,25
Total des recettes de gestion courante		86 650 306,51	191 850,20	98 928 338,99	98 928 338,99	99 120 189,19
76	Produits financiers	6 500,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		86 656 806,51	191 850,20	98 933 538,99	98 933 538,99	99 125 389,19

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 316 000,00		1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 316 000,00		1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00

TOTAL	87 972 806,51	191 850,20	100 703 538,99	100 703 538,99	100 895 389,19
--------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	8 222 349,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	109 117 738,54
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	19 340 895,06	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 319 000,00	1 319 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		451 000,00	451 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 096 000,00	0,00	2 096 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 564 882,23	0,00	1 564 882,23
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	13 709 470,60	0,00	13 709 470,60
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 934 205,71	37 000,00	6 971 205,71
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	10 638 801,22	100 000,00	10 738 801,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	409 089,97	405 512,10	814 602,07
27	Autres immobilisations financières (3)	12 342 001,10	0,00	12 342 001,10
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	962 651,81	0,00	962 651,81
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		48 657 102,64	2 312 512,10	50 969 614,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 969 614,74
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	12 985 206,24		12 985 206,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	13 251 446,60		13 251 446,60
014	Atténuations de produits	26 822 000,00		26 822 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	33 725 853,64	0,00	33 725 853,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	153 337,00		153 337,00
66	Charges financières	396 000,00	0,00	396 000,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	658 000,00	8 748 100,00	9 406 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		12 362 795,06	12 362 795,06
Dépenses de fonctionnement – Total		88 006 843,48	21 110 895,06	109 117 738,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	109 117 738,54
---	----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 537 328,14	0,00	2 537 328,14
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 936 563,98	37 000,00	2 973 563,98
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 057 156,00	0,00	10 057 156,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	495 000,00	0,00	495 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	405 512,10	405 512,10
27	Autres immobilisations financières (3)	5 781 363,40	0,00	5 781 363,40
28	Amortissement des immobilisations		8 390 100,00	8 390 100,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	802 004,39	0,00	802 004,39
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		358 000,00	358 000,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		12 362 795,06	12 362 795,06
024	Produits des cessions d'immobilisations	249 918,74		249 918,74
Recettes d'investissement – Total		22 859 334,65	21 653 407,16	44 512 741,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	6 456 872,93
---	--------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 969 614,74
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	200 000,00		200 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 195 575,00		2 195 575,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	25 123 000,00		25 123 000,00
731	Fiscalité locale	43 102 000,00		43 102 000,00
74	Dotations et participations (8)	19 006 764,94		19 006 764,94
75	Autres produits de gestion courante (8)	9 492 849,25	0,00	9 492 849,25
76	Produits financiers	5 200,00	0,00	5 200,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 319 000,00	1 319 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	451 000,00	451 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		99 125 389,19	1 770 000,00	100 895 389,19

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	8 222 349,35
------------------------------------	--------------

=

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			109 117 738,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	33 340 119,02	8 853 319,14	0,00	42 116 295,60	42 116 295,60	16 897 877,43	25 218 418,17	50 969 614,74
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 277 004,59	427 607,06	0,00	1 137 275,17	1 137 275,17	703 275,17	434 000,00	1 564 882,23
204 Subventions d'équipement versées (9)	7 211 048,65	3 789 204,10	0,00	9 920 266,50	9 920 266,50	8 600 266,50	1 320 000,00	13 709 470,60
21 Immobilisations corporelles	3 827 499,94	2 380 287,71	0,00	4 553 918,00	4 553 918,00	2 358 803,00	2 195 115,00	6 934 205,71
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 744 369,71	1 578 243,47	0,00	9 060 557,75	9 060 557,75	5 065 857,75	3 994 700,00	10 638 801,22
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	16 059 922,89	8 175 342,34	0,00	24 672 017,42	24 672 017,42	16 728 202,42	7 943 815,00	32 847 359,76
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 851 000,00	0,00		2 096 000,00	2 096 000,00		2 096 000,00	2 096 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	409 089,97	409 089,97	0,00	409 089,97	409 089,97
27 Autres immobilisations financières	12 857 463,12	35 000,00	0,00	12 307 001,10	12 307 001,10	0,00	12 307 001,10	12 342 001,10
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	14 708 463,12	35 000,00	0,00	14 812 091,07	14 812 091,07	0,00	14 812 091,07	14 847 091,07
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	253 675,01	642 976,80	0,00	319 675,01	319 675,01	169 675,01	150 000,00	962 651,81
Total des dépenses réelles	31 022 061,02	8 853 319,14	0,00	39 803 783,50	39 803 783,50	16 897 877,43	22 905 906,07	48 657 102,64
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 316 000,00			1 770 000,00	1 770 000,00		1 770 000,00	1 770 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	1 002 058,00			542 512,10	542 512,10		542 512,10	542 512,10
Total des dépenses d'ordre	2 318 058,00			2 312 512,10	2 312 512,10		2 312 512,10	2 312 512,10

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	50 969 614,74
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		33 340 119,02	4 144 835,13	40 367 906,68	40 367 906,68	44 512 741,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 009 118,76	490 258,87	2 446 305,11	2 446 305,11	2 936 563,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	8 187 223,67	3 000 000,00	7 057 156,00	7 057 156,00	10 057 156,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 196 342,43	3 490 258,87	9 998 461,11	9 998 461,11	13 488 719,98
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	955 000,00	237 328,14	2 300 000,00	2 300 000,00	2 537 328,14
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 490 418,67	0,00	5 781 363,40	5 781 363,40	5 781 363,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	88 000,00	249 918,74	0,00	0,00	249 918,74
Total des recettes financières		5 533 418,67	487 246,88	8 081 363,40	8 081 363,40	8 568 610,28
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	59 674,99	167 329,38	634 675,01	634 675,01	802 004,39
Total des recettes réelles		17 789 436,09	4 144 835,13	18 714 499,52	18 714 499,52	22 859 334,65
021	Virement de la section de fonctionnement	6 391 418,93		12 362 795,06	12 362 795,06	12 362 795,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	8 157 206,00		8 748 100,00	8 748 100,00	8 748 100,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 002 058,00		542 512,10	542 512,10	542 512,10
Total des recettes d'ordre		15 550 682,93		21 653 407,16	21 653 407,16	21 653 407,16

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	6 456 872,93
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0.00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	50 969 614.74
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		33 340 119,02	8 853 319,14	0,00	42 116 295,60	42 116 295,60	16 897 877,43	25 218 418,17	50 969 614,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 277 004,59	427 607,06	0,00	1 137 275,17	1 137 275,17	703 275,17	434 000,00	1 564 882,23
2031	Frais d'études	1 139 576,59	338 812,96		953 937,17	953 937,17	648 937,17	305 000,00	1 292 750,13
2033	Frais d'insertion	26 528,00	2 028,00		18 938,00	18 938,00	10 938,00	8 000,00	20 966,00
2051	Concessions, droits similaires	110 900,00	86 766,10		164 400,00	164 400,00	43 400,00	121 000,00	251 166,10
204	Subventions d'équipement versées (9)	7 211 048,65	3 789 204,10	0,00	9 920 266,50	9 920 266,50	8 600 266,50	1 320 000,00	13 709 470,60
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	3 567 048,65	3 271 455,34		4 288 266,50	4 288 266,50	4 248 266,50	40 000,00	7 559 721,84
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	488 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 886 000,00	66 877,00		4 527 000,00	4 527 000,00	3 527 000,00	1 000 000,00	4 593 877,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 270 000,00	450 871,76		1 105 000,00	1 105 000,00	825 000,00	280 000,00	1 555 871,76
21	Immobilisations corporelles	3 827 499,94	2 380 287,71	0,00	4 553 918,00	4 553 918,00	2 358 803,00	2 195 115,00	6 934 205,71
2111	Terrains nus	67 004,94	160 000,00		240 800,00	240 800,00	142 400,00	98 400,00	400 800,00
2115	Terrains bâtis	200 000,00	0,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	1 780 000,00	444 423,49		550 000,00	550 000,00	0,00	550 000,00	994 423,49
21318	Autres bâtiments publics	30 000,00	65 296,98		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	80 296,98
21351	Bâtiments publics	657 000,00	807 391,62		570 000,00	570 000,00	0,00	570 000,00	1 377 391,62
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	8 000,00	353,88		37 320,00	37 320,00	0,00	37 320,00	37 673,88
21828	Autres matériels de transport	465 000,00	554 328,23		1 754 403,00	1 754 403,00	1 399 603,00	354 800,00	2 308 731,23
21838	Autre matériel informatique	93 345,00	88 524,83		110 145,00	110 145,00	8 800,00	101 345,00	198 669,83
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	30 000,00	4 457,55		32 600,00	32 600,00	0,00	32 600,00	37 057,55
2188	Autres immobilisations corporelles	497 150,00	255 511,13		543 650,00	543 650,00	108 000,00	435 650,00	799 161,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 744 369,71	1 578 243,47	0,00	9 060 557,75	9 060 557,75	5 065 857,75	3 994 700,00	10 638 801,22
2312	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 479 587,18	160 868,28		7 197 202,36	7 197 202,36	3 773 202,36	3 424 000,00	7 358 070,64

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 716 374,33	1 398 516,24		1 275 084,39	1 275 084,39	854 084,39	421 000,00	2 673 600,63
2318	Autres immo. corporelles en cours	4 000,00	18 858,95		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	20 358,95
238	Avances commandes immo corporelles	544 408,20	0,00		586 771,00	586 771,00	438 571,00	148 200,00	586 771,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		16 059 922,89	8 175 342,34	0,00	24 672 017,42	24 672 017,42	16 728 202,42	7 943 815,00	32 847 359,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 851 000,00	0,00		2 096 000,00	2 096 000,00		2 096 000,00	2 096 000,00
1641	Emprunts en euros	1 820 000,00	0,00		2 070 000,00	2 070 000,00		2 070 000,00	2 070 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	409 089,97	409 089,97	0,00	409 089,97	409 089,97
261	Titres de participation	0,00	0,00		409 089,97	409 089,97	0,00	409 089,97	409 089,97
27	Autres immobilisations financières	12 857 463,12	35 000,00	0,00	12 307 001,10	12 307 001,10	0,00	12 307 001,10	12 342 001,10
2745	Avances remboursables	0,00	35 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	12 857 463,12	0,00		12 307 000,10	12 307 000,10	0,00	12 307 000,10	12 307 000,10
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00		1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		14 708 463,12	35 000,00	0,00	14 812 091,07	14 812 091,07	0,00	14 812 091,07	14 847 091,07
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	253 675,01	642 976,80	0,00	319 675,01	319 675,01	169 675,01	150 000,00	962 651,81
45811501	SUBV REGION PIG	44 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
45811605	PLH PROPRIETAIRES PRIVES	150 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
45811609	REVERSEMENT SUBV T62 ECOPOLE GAR	0,00	642 976,80		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	792 976,80

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45812108	ZAC 2 VILLES CONDUITE OP HBT	30 870,88	0,00		30 870,88	30 870,88	30 870,88	0,00	30 870,88
45812109	ZAC 2 VILLES CONDUITE OP MG	28 804,13	0,00		28 804,13	28 804,13	28 804,13	0,00	28 804,13
Total des dépenses réelles		31 022 061,02	8 853 319,14	0,00	39 803 783,50	39 803 783,50	16 897 877,43	22 905 906,07	48 657 102,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 316 000,00			1 770 000,00	1 770 000,00		1 770 000,00	1 770 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 316 000,00			1 770 000,00	1 770 000,00		1 770 000,00	1 770 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	230 000,00			236 000,00	236 000,00		236 000,00	236 000,00
13912	Subv. transf. Régions	350 000,00			351 000,00	351 000,00		351 000,00	351 000,00
13913	Subv. transf. Départements	132 000,00			136 000,00	136 000,00		136 000,00	136 000,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	16 000,00			16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	24 000,00			24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	405 000,00			405 000,00	405 000,00		405 000,00	405 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	158 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00			451 000,00	451 000,00		451 000,00	451 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 002 058,00			542 512,10	542 512,10		542 512,10	542 512,10
166	Refinancement de dette	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	50 000,00			37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	902 558,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	49 500,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
261	Titres de participation	0,00			405 512,10	405 512,10		405 512,10	405 512,10
Total des dépenses d'ordre		2 318 058,00			2 312 512,10	2 312 512,10		2 312 512,10	2 312 512,10

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		33 340 119,02	4 144 835,13	40 367 906,68	40 367 906,68	44 512 741,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 009 118,76	490 258,87	2 446 305,11	2 446 305,11	2 936 563,98
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 368 959,45	229 523,20	360 002,70	360 002,70	589 525,90
1312	Subv. transf. Régions	44 292,03	13 155,22	44 292,03	44 292,03	57 447,25
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	18 533,00	18 533,00	18 533,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	1 200 143,28	20 500,00	588 536,00	588 536,00	609 036,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	90 127,38	90 127,38	90 127,38
13172	Subv. transf. FEDER	1 259 224,00	0,00	1 280 314,00	1 280 314,00	1 280 314,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	136 500,00	34 496,45	64 500,00	64 500,00	98 996,45
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	192 584,00	0,00	0,00	192 584,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	8 187 223,67	3 000 000,00	7 057 156,00	7 057 156,00	10 057 156,00
1641	Emprunts en euros	8 187 223,67	3 000 000,00	7 057 156,00	7 057 156,00	10 057 156,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	495 000,00	495 000,00	495 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 196 342,43	3 490 258,87	9 998 461,11	9 998 461,11	13 488 719,98
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	955 000,00	237 328,14	2 300 000,00	2 300 000,00	2 537 328,14
10222	FCTVA	955 000,00	237 328,14	2 300 000,00	2 300 000,00	2 537 328,14
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 490 418,67	0,00	5 781 363,40	5 781 363,40	5 781 363,40
2745	Avances remboursables	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	4 464 418,67	0,00	5 781 363,40	5 781 363,40	5 781 363,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	88 000,00	249 918,74	0,00	0,00	249 918,74
Total des recettes financières		5 533 418,67	487 246,88	8 081 363,40	8 081 363,40	8 568 610,28
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	59 674,99	167 329,38	634 675,01	634 675,01	802 004,39
Total des recettes réelles		17 789 436,09	4 144 835,13	18 714 499,52	18 714 499,52	22 859 334,65

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	6 391 418,93		12 362 795,06	12 362 795,06	12 362 795,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 157 206,00		8 748 100,00	8 748 100,00	8 748 100,00
1582	Autres provisions pour charges	7 706,00		0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	262 400,00		242 000,00	242 000,00	242 000,00
28033	Frais d'insertion	8 100,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	5 000,00		0,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	50 000,00		0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	20 000,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 135 000,00		1 350 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	12 000,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 100 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	433 000,00		590 000,00	590 000,00	590 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	60 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	370 000,00		442 000,00	442 000,00	442 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		106 000,00	106 000,00	106 000,00
28051	Concessions et droits similaires	70 000,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 500,00		2 100,00	2 100,00	2 100,00
28128	Autres aménagements de terrains	259 000,00		945 000,00	945 000,00	945 000,00
281311	Bâtiments administratifs	97 000,00		97 000,00	97 000,00	97 000,00
281318	Autres bâtiments publics	1 100 000,00		1 100 800,00	1 100 800,00	1 100 800,00
281321	Immeubles de rapport	15 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
281351	Bâtiments publics	438 000,00		739 000,00	739 000,00	739 000,00
28138	Autres constructions	32 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00
28151	Réseaux de voirie	0,00		56 000,00	56 000,00	56 000,00
28152	Installations de voirie	0,00		133 800,00	133 800,00	133 800,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	500,00		100,00	100,00	100,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	290 000,00		453 100,00	453 100,00	453 100,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 094 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	358 000,00		271 000,00	271 000,00	271 000,00
281838	Autre matériel informatique	193 000,00		174 200,00	174 200,00	174 200,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	40 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
28188	Autres immo. corporelles	485 000,00		498 000,00	498 000,00	498 000,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00		358 000,00	358 000,00	358 000,00
4818	Charges à étaler	200 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 002 058,00		542 512,10	542 512,10	542 512,10
1318	Autres subventions d'équipement transf.	952 558,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
166	Refinancement de dette	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	49 500,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
269	Versements à effectuer titre non libéré	0,00		405 512,10	405 512,10	405 512,10
Total des recettes d'ordre		15 550 682,93		21 653 407,16	21 653 407,16	21 653 407,16

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		95 552 674,70	1 837 800,37	0,00	107 279 938,17	107 279 938,17	0,00	107 279 938,17	109 117 738,54
011	Charges à caractère général (3)	12 051 901,00	1 503 296,24	0,00	11 481 910,00	11 481 910,00	0,00	11 481 910,00	12 985 206,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	12 381 430,10	1 446,60		13 250 000,00	13 250 000,00		13 250 000,00	13 251 446,60
014	Atténuations de produits	24 809 000,00	0,00		26 822 000,00	26 822 000,00		26 822 000,00	26 822 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	31 212 818,67	332 620,53	0,00	33 393 233,11	33 393 233,11	0,00	33 393 233,11	33 725 853,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	152 900,00	437,00		152 900,00	152 900,00		152 900,00	153 337,00
Total des dépenses de gestion des services		80 608 049,77	1 837 800,37	0,00	85 100 043,11	85 100 043,11	0,00	85 100 043,11	86 937 843,48
66	Charges financières	381 000,00	0,00		396 000,00	396 000,00		396 000,00	396 000,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			658 000,00	658 000,00		658 000,00	658 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		396 000,00	0,00	0,00	1 069 000,00	1 069 000,00		1 069 000,00	1 069 000,00
Total des dépenses réelles		81 004 049,77	1 837 800,37	0,00	86 169 043,11	86 169 043,11	0,00	86 169 043,11	88 006 843,48
023	Virement à la section d'investissement	6 391 418,93			12 362 795,06	12 362 795,06		12 362 795,06	12 362 795,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 157 206,00			8 748 100,00	8 748 100,00		8 748 100,00	8 748 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 548 624,93			21 110 895,06	21 110 895,06		21 110 895,06	21 110 895,06

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	109 117 738,54
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		87 972 806,51	191 850,20	100 703 538,99	100 703 538,99	100 895 389,19
013	Atténuations de charges (2)	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 015 677,01	0,00	2 195 575,00	2 195 575,00	2 195 575,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	24 497 000,00	0,00	25 123 000,00	25 123 000,00	25 123 000,00
731	Fiscalité locale	37 205 150,00	0,00	43 102 000,00	43 102 000,00	43 102 000,00
74	Dotations et participations (2)	14 828 003,00	186 035,44	18 820 729,50	18 820 729,50	19 006 764,94
75	Autres produits de gestion courante (2)	7 904 476,50	5 814,76	9 487 034,49	9 487 034,49	9 492 849,25
Total des recettes de gestion des services		86 650 306,51	191 850,20	98 928 338,99	98 928 338,99	99 120 189,19
76	Produits financiers	6 500,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 500,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
Total des recettes réelles		86 656 806,51	191 850,20	98 933 538,99	98 933 538,99	99 125 389,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 316 000,00		1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 316 000,00		1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	8 222 349,35
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	109 117 738,54
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		95 552 674,70	1 837 800,37	0,00	107 279 938,17	107 279 938,17	0,00	107 279 938,17	109 117 738,54
011	Charges à caractère général (4)	12 051 901,00	1 503 296,24	0,00	11 481 910,00	11 481 910,00	0,00	11 481 910,00	12 985 206,24
60611	Eau et assainissement	45 050,00	0,00		44 050,00	44 050,00	0,00	44 050,00	44 050,00
60612	Energie - Electricité	319 750,00	0,00		453 650,00	453 650,00	0,00	453 650,00	453 650,00
60613	Chauffage urbain	45 500,00	0,00		62 500,00	62 500,00	0,00	62 500,00	62 500,00
60622	Carburants	190 000,00	0,00		235 250,00	235 250,00	0,00	235 250,00	235 250,00
60623	Alimentation	7 750,00	513,25		8 150,00	8 150,00	0,00	8 150,00	8 663,25
60631	Fournitures d'entretien	17 500,00	266,73		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 266,73
60632	Fournitures de petit équipement	153 300,00	6 751,62		199 200,00	199 200,00	0,00	199 200,00	205 951,62
60636	Habillage et vêtements de travail	38 000,00	8 872,63		53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	61 872,63
6064	Fournitures administratives	13 800,00	1 638,72		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	16 638,72
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	104 350,00	5 745,80		74 460,00	74 460,00	0,00	74 460,00	80 205,80
611	Contrats de prestations de services	6 895 450,00	23 821,57		5 151 650,00	5 151 650,00	0,00	5 151 650,00	5 175 471,57
61351	Matériel roulant	9 500,00	992,08		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 992,08
61358	Autres	120 020,00	28 896,98		118 420,00	118 420,00	0,00	118 420,00	147 316,98
61521	Entretien terrains	146 500,00	53 374,12		146 500,00	146 500,00	0,00	146 500,00	199 874,12
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	189 000,00	44 332,56		169 500,00	169 500,00	0,00	169 500,00	213 832,56
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	43 000,00	7 923,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	42 923,00
615231	Entretien, réparations voiries	901 500,00	347 605,35		824 500,00	824 500,00	0,00	824 500,00	1 172 105,35
615232	Entretien, réparations réseaux	145 000,00	2 768,40		290 000,00	290 000,00	0,00	290 000,00	292 768,40
61551	Entretien matériel roulant	222 000,00	3 834,78		259 500,00	259 500,00	0,00	259 500,00	263 334,78
61558	Entretien autres biens mobiliers	83 200,00	27 032,40		91 500,00	91 500,00	0,00	91 500,00	118 532,40
6156	Maintenance	407 350,00	57 374,33		449 650,00	449 650,00	0,00	449 650,00	507 024,33
6161	Multirisques	80 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
617	Etudes et recherches	147 800,00	671 540,63		754 470,00	754 470,00	0,00	754 470,00	1 426 010,63
6182	Documentation générale et technique	52 270,00	6 637,92		55 190,00	55 190,00	0,00	55 190,00	61 827,92
6184	Versements à des organismes de formation	53 900,00	16 546,00		58 600,00	58 600,00	0,00	58 600,00	75 146,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 400,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
62268	Autres honoraires, conseils	64 500,00	0,00		69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 500,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	618 080,00	43 592,40		682 200,00	682 200,00	0,00	682 200,00	725 792,40
6231	Annonces et insertions	54 000,00	4 291,00		62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	66 291,00
6233	Foires et expositions	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6234	Réceptions	55 900,00	6 401,25		62 600,00	62 600,00	0,00	62 600,00	69 001,25
6236	Catalogues et imprimés	83 000,00	9 549,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	92 549,00
6238	Divers	40 000,00	8 108,87		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	49 108,87
6241	Transports de biens	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6248	Divers	2 000,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	17 400,00	0,00		21 400,00	21 400,00	0,00	21 400,00	21 400,00
6261	Frais d'affranchissement	43 200,00	0,00		43 200,00	43 200,00	0,00	43 200,00	43 200,00
6262	Frais de télécommunications	106 100,00	0,00		102 300,00	102 300,00	0,00	102 300,00	102 300,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	65 469,00	0,00		80 510,00	80 510,00	0,00	80 510,00	80 510,00
6282	Frais de gardiennage	41 000,00	10 069,02		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	55 069,02
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6288	Autres services extérieurs	197 850,00	102 652,27		308 510,00	308 510,00	0,00	308 510,00	411 162,27
63512	Taxes foncières	129 112,00	0,00		113 650,00	113 650,00	0,00	113 650,00	113 650,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	39 500,00	2 163,56		39 500,00	39 500,00	0,00	39 500,00	41 663,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	12 381 430,10	1 446,60		13 250 000,00	13 250 000,00		13 250 000,00	13 251 446,60
6218	Autre personnel extérieur	104 010,77	0,00		53 443,97	53 443,97		53 443,97	53 443,97
6331	Versement mobilité	117 369,12	0,00		194 063,34	194 063,34		194 063,34	194 063,34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	32 945,96	0,00		28 093,38	28 093,38		28 093,38	28 093,38
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	127 218,62	0,00		130 270,82	130 270,82		130 270,82	130 270,82
64111	Rémunération principale titulaires	4 926 273,10	0,00		5 192 408,34	5 192 408,34		5 192 408,34	5 192 408,34
64112	SFT, indemnité de résidence	209 858,06	0,00		204 504,38	204 504,38		204 504,38	204 504,38
64118	Autres indemnités	1 742 191,69	0,00		1 728 138,19	1 728 138,19		1 728 138,19	1 728 138,19
64131	Rémunérations	1 434 072,90	0,00		1 853 492,01	1 853 492,01		1 853 492,01	1 853 492,01
64168	Autres emplois aidés	45 108,91	0,00		35 608,81	35 608,81		35 608,81	35 608,81
6417	Rémunérations des apprentis	19 836,08	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00		37 700,45	37 700,45		37 700,45	37 700,45
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 170 586,44	0,00		1 318 681,23	1 318 681,23		1 318 681,23	1 318 681,23
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 700 271,54	0,00		1 722 398,45	1 722 398,45		1 722 398,45	1 722 398,45

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	60 866,83	0,00		59 856,21	59 856,21		59 856,21	59 856,21
6455	Cotisations pour assurance du personnel	283 567,19	0,00		294 678,80	294 678,80		294 678,80	294 678,80
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	55 813,72	0,00		55 965,25	55 965,25		55 965,25	55 965,25
6475	Médecine du travail, pharmacie	38 300,12	0,00		37 270,63	37 270,63		37 270,63	37 270,63
6478	Autres charges sociales diverses	101 317,72	1 446,60		100 824,50	100 824,50		100 824,50	102 271,10
648	Autres charges de personnel	211 821,33	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		202 601,24	202 601,24		202 601,24	202 601,24
014	Atténuations de produits	24 809 000,00	0,00		26 822 000,00	26 822 000,00		26 822 000,00	26 822 000,00
739211	Attribution de compensation	22 522 000,00	0,00		22 522 000,00	22 522 000,00		22 522 000,00	22 522 000,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	2 287 000,00	0,00		4 300 000,00	4 300 000,00		4 300 000,00	4 300 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	31 212 818,67	332 620,53	0,00	33 393 233,11	33 393 233,11	0,00	33 393 233,11	33 725 853,64
65311	Indemnités de fonction	462 000,00	0,00		462 000,00	462 000,00	0,00	462 000,00	462 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
65315	Formation	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6553	Service d'incendie	3 594 000,00	0,00		3 682 000,00	3 682 000,00	0,00	3 682 000,00	3 682 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	17 070 453,00	0,00		17 566 000,00	17 566 000,00	0,00	17 566 000,00	17 566 000,00
65731	Subv. fonct. état	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	207 000,00	0,00		208 000,00	208 000,00	0,00	208 000,00	208 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	2 051 000,00	0,00		2 051 000,00	2 051 000,00	0,00	2 051 000,00	2 051 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	260 051,00	16 035,70		0,00	0,00	0,00	0,00	16 035,70
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 095 472,00	316 584,83		2 596 750,00	2 596 750,00	0,00	2 596 750,00	2 913 334,83
65811	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00		76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00
65818	Autres	29 600,00	0,00		18 734,18	18 734,18	0,00	18 734,18	18 734,18
65821	Déficit des budgets annexes administrati	5 304 207,77	0,00		6 565 363,11	6 565 363,11	0,00	6 565 363,11	6 565 363,11
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	7 034,90	0,00		5 385,82	5 385,82	0,00	5 385,82	5 385,82
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	152 900,00	437,00		152 900,00	152 900,00		152 900,00	153 337,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65861	Frais de personnel	140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	12 900,00	437,00		12 900,00	12 900,00		12 900,00	13 337,00
Total des dépenses de gestion des services		80 608 049,77	1 837 800,37	0,00	85 100 043,11	85 100 043,11	0,00	85 100 043,11	86 937 843,48
66	Charges financières	381 000,00	0,00		396 000,00	396 000,00		396 000,00	396 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	380 000,00	0,00		410 000,00	410 000,00		410 000,00	410 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-16 000,00	0,00		-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00
661131	Remb. int. emprunt transf. Cnes du GFP	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			658 000,00	658 000,00		658 000,00	658 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			158 000,00	158 000,00		158 000,00	158 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		396 000,00	0,00	0,00	1 069 000,00	1 069 000,00		1 069 000,00	1 069 000,00
Total des dépenses réelles		81 004 049,77	1 837 800,37	0,00	86 169 043,11	86 169 043,11	0,00	86 169 043,11	88 006 843,48
023	Virement à la section d'investissement	6 391 418,93			12 362 795,06	12 362 795,06		12 362 795,06	12 362 795,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	8 157 206,00			8 748 100,00	8 748 100,00		8 748 100,00	8 748 100,00
6688	Autres	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	7 949 500,00			8 390 100,00	8 390 100,00		8 390 100,00	8 390 100,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	200 000,00			358 000,00	358 000,00		358 000,00	358 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	7 706,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 548 624,93			21 110 895,06	21 110 895,06		21 110 895,06	21 110 895,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	82 828,58
Montant des ICNE de l'exercice N-1	112 828,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-30 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		87 972 806,51	191 850,20	100 703 538,99	100 703 538,99	100 895 389,19
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 015 677,01	0,00	2 195 575,00	2 195 575,00	2 195 575,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 560,01	0,00	1 440,00	1 440,00	1 440,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	117 867,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
70688	Autres prestations de services	44 250,00	0,00	44 250,00	44 250,00	44 250,00
7078	Autres marchandises	2 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	1 240 000,00	0,00	1 335 385,00	1 335 385,00	1 335 385,00
70878	Remb. frais par des tiers	610 000,00	0,00	605 000,00	605 000,00	605 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	24 497 000,00	0,00	25 123 000,00	25 123 000,00	25 123 000,00
73215	Reversements conventionnels de fiscalité	1 030 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00	830 000,00
73221	FNGIR	5 925 000,00	0,00	5 925 000,00	5 925 000,00	5 925 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 626 000,00	0,00	1 720 000,00	1 720 000,00	1 720 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	15 916 000,00	0,00	16 648 000,00	16 648 000,00	16 648 000,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	37 205 150,00	0,00	43 102 000,00	43 102 000,00	43 102 000,00
73111	Impôts directs locaux	24 922 150,00	0,00	21 432 000,00	21 432 000,00	21 432 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	7 158 000,00	0,00	7 400 000,00	7 400 000,00	7 400 000,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	2 532 000,00	0,00	2 580 000,00	2 580 000,00	2 580 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	432 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 161 000,00	0,00	11 170 000,00	11 170 000,00	11 170 000,00
731721	Taxe de séjour	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations (3)	14 828 003,00	186 035,44	18 820 729,50	18 820 729,50	19 006 764,94
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	2 760 000,00	0,00	2 669 000,00	2 669 000,00	2 669 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	8 347 000,00	0,00	8 159 000,00	8 159 000,00	8 159 000,00
744	FCTVA	145 000,00	50 073,09	100 000,00	100 000,00	150 073,09
74711	Participation Etat emploi jeunes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	217 470,00	46 789,00	261 000,00	261 000,00	307 789,00
7472	Participation régions	45 333,00	80 741,48	192 479,50	192 479,50	273 220,98
7473	Participation départements	15 000,00	8 092,87	14 250,00	14 250,00	22 342,87
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
748312	D.C.R.T.P.	3 069 000,00	0,00	3 032 000,00	3 032 000,00	3 032 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	160 000,00	0,00	3 830 000,00	3 830 000,00	3 830 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	46 200,00	339,00	540 000,00	540 000,00	540 339,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	7 904 476,50	5 814,76	9 487 034,49	9 487 034,49	9 492 849,25
752	Revenus des immeubles	78 823,52	5 814,76	96 898,00	96 898,00	102 712,76
755	Dédits et pénalités perçus	3 519 517,11	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	2 533,48	0,00	2 024,02	2 024,02	2 024,02
75821	Excédent budgets annexes administratifs	4 102 927,11	0,00	8 684 593,47	8 684 593,47	8 684 593,47
75888	Autres	200 675,28	0,00	203 519,00	203 519,00	203 519,00
Total des recettes de gestion des services		86 650 306,51	191 850,20	98 928 338,99	98 928 338,99	99 120 189,19
76	Produits financiers	6 500,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
76233	Remb. intérêts emprunts BA, régies auton	6 500,00	0,00	5 200,00	5 200,00	5 200,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		86 656 806,51	191 850,20	98 933 538,99	98 933 538,99	99 125 389,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 316 000,00		1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 316 000,00		1 319 000,00	1 319 000,00	1 319 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		451 000,00	451 000,00	451 000,00
791	Transferts de charges de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 316 000,00		1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					31 262 305,71									
1641 Emprunts en euros (total)					23 166 923,12									
0249	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/09/2007	01/01/2018	30/03/2018	1 616 402,09	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,571	EUR	T	P	O	A-1
241	CREDIT AGRICOLE	30/04/2007	30/04/2007	30/04/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.23 %	4,230	4,230	EUR	A	C	O	A-1
255	SOCIETE GENERALE	25/01/2010	12/04/2008	31/03/2009	2 113 180,00	F	Taux fixe à 3.05 %	3,050	3,094	EUR	A	X	O	A-1
267	SOCIETE GENERALE	10/04/2008	12/04/2008	31/03/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,667	EUR	A	P	O	A-1
294	CAISSE D'EPARGNE	23/02/2015	30/05/2013	25/11/2013	431 373,00	F	Taux fixe à 3.57 %	3,570	3,618	EUR	T	P	O	A-1
295	SFIL CAFFIL	17/12/2014	03/02/2015	01/01/2016	2 500 000,00	V	Euribor 12M + 0.75	1,079	1,095	EUR	A	C	O	A-1
299	SFIL CAFFIL	02/02/2007	31/12/2013	01/03/2015	1 589 809,85	V	Euribor 12M + 0.05-Floor -0.05 sur Euribor 12M	0,612	0,621	EUR	A	P	O	A-1
300	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2015	31/03/2014	01/04/2014	316 350,00	C	Livret A + 1.74	2,990	2,990	EUR	T	C	O	A-1
307	CREDIT AGRICOLE	24/06/2015	09/07/2015	09/10/2015	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.59 %	1,590	1,600	EUR	T	P	O	A-1
315	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2015	23/12/2015	25/03/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2.36 %	2,360	2,360	EUR	A	P	O	A-1
317	CREDIT AGRICOLE	20/05/2016	20/05/2016	09/12/2016	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,822	EUR	T	P	O	A-1
355	SFIL CAFFIL	09/08/2021	15/08/2021	01/11/2021	1 099 808,18	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
363 consolidation	SOCIETE GENERALE	15/12/2021	25/02/2022	25/05/2022	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.17)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,170	0,173	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					8 095 382,59									
314	CREDIT AGRICOLE	25/08/2015	09/09/2015	21/12/2015	8 095 382,59	F	Taux fixe à 1.96 %	1,960	2,004	EUR	T	X	O	A-1
363 Tirage E3M+0.35	CORPORATE AND INVESTMENT BANK SOCIETE GENERALE	15/12/2021	15/12/2021	30/12/2021	0,00	V	(Euribor 3M + 0.35)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,350	0,356	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					287 008,45									
1681 Autres emprunts (total) (9)					191 963,35									
271	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/01/2009	11/06/2011	11/06/2012	102 863,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
332	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/12/2011	01/12/2011	15/12/2018	89 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					95 045,10									
326	AUTRE	21/12/2012	25/04/2016	01/05/2016	95 045,10	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					31 549 314,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		16 513 655,64					1 968 787,70	272 072,88	0,00	70 903,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 482 986,30					1 318 433,58	195 171,79	0,00	69 063,34
0249	N	0,00	A-1	976 293,25	5,00	F	Taux fixe à 4.43 %	4,571	178 443,55	40 864,40	0,00	98,18
241	N	0,00	A-1	600 000,00	5,33	F	Taux fixe à 4.23 %	4,230	100 000,00	25 380,00	0,00	14 100,00
255	N	0,00	A-1	530 280,27	6,25	V	Euribor 12M + 1.84	1,372	59 429,79	7 268,96	0,00	5 669,31
267	N	0,00	A-1	530 280,27	6,25	F	Taux fixe à 4.6 %	4,667	59 429,79	24 731,68	0,00	16 545,16
294	N	0,00	A-1	74 146,69	6,65	F	Taux fixe à 3.57 %	3,618	9 894,44	2 515,56	0,00	223,01
295	N	0,00	A-1	1 499 999,98	8,00	V	Euribor 12M + 0.75	0,256	166 666,67	3 817,29	0,00	3 397,34
299	N	0,00	A-1	776 582,13	4,17	V	Euribor 12M + 0.05-Floor -0.05 sur Euribor 12M	0,000	140 541,87	0,00	0,00	1,30
300	N	0,00	A-1	144 300,00	6,25	C	Livret A + 1.74	2,240	22 200,00	3 341,36	0,00	915,08
307	N	0,00	A-1	918 054,30	8,52	F	Taux fixe à 1.59 %	1,600	98 585,04	14 011,20	0,00	2 931,65
315	N	0,00	A-1	1 187 845,81	14,23	F	Taux fixe à 2.36 %	2,360	66 919,66	28 033,16	0,00	20 207,81
317	N	0,00	A-1	1 157 087,77	14,69	F	Taux fixe à 1.81 %	1,822	69 083,81	20 476,15	0,00	1 148,75
355	N	0,00	A-1	1 088 115,83	19,58	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	47 238,96	17 127,36	0,00	2 729,41
363 consolidation	N	0,00	A-1	0,00	15,00	V	(Euribor 3M + 0.17)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,000	300 000,00	7 604,67	0,00	1 096,34
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		7 030 669,34					650 354,12	76 901,09	0,00	1 840,39

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
314	N	0,00	A-1	4 030 669,34	6,72	F	Taux fixe à 1.96 %	2,004	650 354,12	75 238,59	0,00	1 840,39
363 Tirage E3M+0.35	N	0,00	A-1	3 000 000,00	0,15	V	(Euribor 3M + 0.35)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,356	0,00	1 662,50	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		138 634,85					25 521,26	788,19	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		122 711,75					9 598,16	0,00	0,00	0,00
271	N	0,00	A-1	51 431,75	9,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 143,16	0,00	0,00	0,00
332	N	0,00	A-1	71 280,00	15,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 455,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		15 923,10					15 923,10	788,19	0,00	0,00
326	N	0,00	A-1	15 923,10	0,17	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	15 923,10	788,19	0,00	0,00
Total général		0,00		16 652 290,49					1 994 308,96	272 861,07	0,00	70 903,73

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	16 652 290,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		16/12/2021
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000€)	1	16/12/2021
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits...	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	157 084,93		1 231 584,91	1 388 669,84	357 233,42	1 031 436,42
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	157 084,93		1 231 584,91	1 388 669,84	357 233,42	1 031 436,42
ETALEMENT CHARGES COVID	0,00	17/12/2020	592 046,31	592 046,31	197 348,77	394 697,54
ETALEMENT CHARGES COVID	0,00	14/10/2021	639 538,60	639 538,60	159 884,65	479 653,95
CREANCES DOUTEUSES	157 084,93	01/01/2022	0,00	157 084,93	0,00	157 084,93
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	157 084,93		1 231 584,91	1 388 669,84	357 233,42	1 031 436,42
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	450 708,68		0,00	450 708,68	450 708,68	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	450 708,68		0,00	450 708,68	450 708,68	0,00
RESTES A RECOUVRE	450 708,68	13/04/2014	0,00	450 708,68	450 708,68	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	450 708,68		0,00	450 708,68	450 708,68	0,00
TOTAL PROVISIONS	607 793,61		1 231 584,91	1 839 378,52	807 942,10	1 031 436,42

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1501	Intitulé de l'opération : SUBV REGION PIG SUBV REGION PIG HABITAT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	383 409,49	0,00	10 000,00	10 000,00
45811501 (5)	383 409,49	0,00	10 000,00	10 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	383 409,49	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES (b)	358 176,00	0,00	10 000,00	10 000,00
45821501 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	358 176,00	0,00	10 000,00	10 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	358 176,00	0,00	10 000,00	10 000,00

N° opération : 1605	Intitulé de l'opération : PLH PROPRIETAIRES PRIVES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	423 931,93	0,00	100 000,00	100 000,00
45811605 (5)	423 931,93	0,00	100 000,00	100 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	423 931,93	0,00	100 000,00	100 000,00
RECETTES (b)	399 706,00	0,00	100 000,00	100 000,00
45821605 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	399 706,00	0,00	100 000,00	100 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	399 706,00	0,00	100 000,00	100 000,00

N° opération : 1609		Intitulé de l'opération : REVERSEMT SUBV T62 ECOPOLE GAR REVERSMT SUBV T62 ECOPOLE GARE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	525 395,20	0,00	150 000,00	150 000,00	
45811609 (5)	525 395,20	0,00	150 000,00	150 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	525 395,20	0,00	150 000,00	150 000,00	
RECETTES (b)	676 596,23	0,00	465 000,00	465 000,00	
45821609 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	676 596,23	0,00	465 000,00	465 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	676 596,23	0,00	465 000,00	465 000,00	

N° opération : 2108		Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES CONDUITE OP HBT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	30 870,88	30 870,88	
45812108 (5)	0,00	0,00	30 870,88	30 870,88	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	30 870,88	30 870,88	
RECETTES (b)	0,00	0,00	30 870,88	30 870,88	
45822108 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	30 870,88	30 870,88	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	30 870,88	30 870,88	

N° opération : 2109		Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES CONDUITE OP MG			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	28 804,13	28 804,13	

N° opération : 2109		Intitulé de l'opération : ZAC 2 VILLES CONDUITE OP MG			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
45812109 (5)	0,00	0,00	28 804,13	28 804,13	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	28 804,13	28 804,13	
RECETTES (b)	0,00	0,00	28 804,13	28 804,13	
45822109 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	28 804,13	28 804,13	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	28 804,13	28 804,13	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					59 360 350,00	28 429 664,31											-35 226,40	3 789 767,37
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	CFFL	1 981 190,00	132 079,52	1,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-369,60	132 079,52
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	CFFL	5 271 860,00	351 457,52	1,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-983,47	351 457,52
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	CFFL	995 700,00	165 950,00	3,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-648,27	66 380,00
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	CFFL	1 967 570,00	327 928,50	3,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-1 281,02	131 171,32
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	DEXIA CREDIT LOCAL	9 318 150,00	5 124 982,50	12,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-22 723,17	465 907,50
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	CFFL	2 082 450,00	937 102,50	10,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-4 070,94	104 122,50
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	CFFL	8 300 000,00	1 660 000,00	2,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		14 111,12	830 000,00
MAISONS ET CITES		P	REHABILITATION	DEXIA CREDIT LOCAL	21 401 270,00	11 770 698,50	13,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		-56 511,05	1 070 063,50
MAISONS ET CITES		P	REHAB DIFFUS 2021	CDC	4 385 888,00	4 385 888,00	25,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		0,00	0,00
PAS DE CALAIS HABITAT		P	REHABILITATION PDCH MONTIGNY	CDC	1 020 272,00	1 020 272,00	25,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		0,00	0,00
SAEM DE DROCOURT		P	PLAC 01/02/06 ALL 3 ANS	CDC	136 000,00	53 305,27	5,00	T	F		0,000	F		0,000	A-1		0,00	13 585,51
TERRITOIRES SOIXANTE-DEUX		P	ECOPOLE GARE LIBERCOURT	BANQUE DES TERRITOIRES	2 500 000,00	2 500 000,00	4,00	A	F		0,000	F		0,000	A-1		37 250,00	625 000,00
TOTAL GENERAL					59 360 350,00	28 429 664,31											-35 226,40	3 789 767,37

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		95,00	1,30	96,30	72,50	12,00	84,50
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	8,00	0,80	8,80	8,00	0,00	8,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 1E CL	C	14,00	0,50	14,50	14,50	0,00	14,50
ADJOINT ADMINISTRATIF PL 2E CL	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
ADMINISTRATEUR	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	29,00	0,00	29,00	12,00	11,00	23,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	6,00	0,00	6,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2eme CL	B	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		140,00	0,00	140,00	121,00	7,00	128,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	29,00	0,00	29,00	24,00	1,00	25,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	C	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL	C	36,00	0,00	36,00	36,00	0,00	36,00
AGENT DE MAITRISE	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR	A	8,00	0,00	8,00	3,00	4,00	7,00
INGENIEUR EN CHEF hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	13,00	0,00	13,00	11,00	1,00	12,00
TECHNICIEN	B	8,00	0,00	8,00	2,00	1,00	3,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ASSISTANT PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
BIBLIOTHECAIRE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
BIBLIOTHECAIRE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		242,00	1,30	243,30	198,50	19,00	217,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	3-3-2° emploi cat C besoin des services le justifie	CDD DROIT PUBLIC
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	3-3-2° emploi cat C besoin des services le justifie	CDD DROIT PUBLIC
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	ADM		0,00	47 recrutement direct emploi fonctionnel DGS	CDD DROIT PUBLIC
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	3-3-2° emploi cat A besoin des services le justifie	CDD DROIT PUBLIC
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2° emploi cat A besoin des services le justifie	CDD DROIT PUBLIC
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH		0,00	3-3-2° emploi cat A besoin des services le justifie	CDD DROIT PUBLIC
REDACTEUR	B	ADM		0,00	3-3-2° emploi cat B besoin des services le justifie	CDD DROIT PUBLIC
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	3-3-2° emploi cat B besoin des services le justifie	CDD DROIT PUBLIC
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	B	TECH		0,00	3-3-2° emploi cat B besoin des services le justifie	CDD DROIT PUBLIC
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	3-3-2° emploi cat C besoin des services le justifie	CDD DROIT PUBLIC
ADULTE RELAIS	C	TECH		0,00	A contrat droit privé type contrat adulte relais	CDD DROIT PRIVE
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	110 directeur de cabinet	CDD DROIT PUBLIC
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	110 collaborateur de cabinet	CDD DROIT PUBLIC
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	110-1 collaborateur de groupe	CDD DROIT PUBLIC
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	C	ADM		0,00	A contrat droit privé type contrat apprentissage	CDD DROIT PRIVE
CONTRAT P.E.C.	C	CULT		0,00	A contrat droit privé type contrat emploi avenir	CDD DROIT PRIVE
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.

PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
08/09/2005 - Détention d'une part de capital	PEREXIA	SA HLM	SA	0,10
09/09/2005 - Détention d'une part de capital	SICF	SA HLM	SA	0,10
27/09/2005 - Détention d'une part de capital	LTO HABITAT ESCAUT	SA HLM	SA	0,10
19/10/2005 - Détention d'une part de capital	SA NOREVIE	SA HLM	SA	0,10
23/01/2015 - Détention d'une part de capital	MAISONS ET CITES	SA HLM	SA	0,10
19/11/2015 - Détention d'une part de capital	TERRITOIRE 62	SEM	SEM	5 717 456,00
05/04/2017 - Détention d'une part de capital	MAISONS ET CITES	SA HLM	SA	15,25
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
05/03/2020 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	TERRITOIRE 62	SEM	SEM	1 875 000,00
01/01/2021 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	SAEM DE DROCOURT	SAEM	SAEM	39 719,76
09/07/2021 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	PAS DE CALAIS HABITAT	SA HLM	SA	1 020 272,00
31/12/2021 - Garantie ou cautionnement d'un emprunt	MAISONS ET CITES	SA HLM	SA	21 704 905,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2021 - Subventions	AGENCE D URBANISME DE L ARTOIS		association	253 922,00
	AULA			
01/01/2021 - Subventions	DIESE		association	70 000,00
01/01/2021 - Subventions	EURALENS		association	90 000,00
11/02/2021 - Subventions	AMICALE DU PERSONNEL		association	70 000,00
22/04/2021 - Subventions	MISSION LOCALE		association	368 898,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SDIS	01/01/1999	Contribution budgétaire	3 682 000,00
SCOT	29/03/2002	Contribution budgétaire	100 000,00
SMT LLHC	27/09/2002	Contribution budgétaire	4 425 000,00
SYNDICAT MIXTE POUR LA REALISATION DE LA PLATEFORME DE DOORGES	20/02/2004	Contribution budgétaire	56 000,00
SYNDICAT MIXTE POUR LA REALISATION DE LA PLATEFORME DE DOORGES	20/02/2004	Reversement TP	2 200 000,00
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELIMINATION ET LA VALORISATION DES DECHETS	24/03/2006	Contribution budgétaire	10 605 000,00
POLE METROPOLITAIN DE L'ARTOIS	19/11/2015	Contribution budgétaire	180 000,00
EPCC 9-9 BIS	09/12/2016	Contribution budgétaire	2 051 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Assainissement	13/04/2001	13/04/2001	24620029900047	SPIC	oui
SPIC	Eau potable	13/04/2001	13/04/2001	24620029900062	SPIC	non
Construction Location	Locations de locaux commerciaux et industriels	24/03/2006	24/03/2006	24620029900179	SPA	oui
Aménagement de zone	Zone d'activité	06/05/2010	06/05/2010	24620029900211	SPA	oui
Aménagement de zone	Zone Ste Henriette	28/06/2012	28/06/2012	24620029900237	SPA	oui
Activités commerciales	Projet culturel du 9/9 bis	28/03/2013	28/03/2013	24620029900245	SPA	oui
Construction Location	Génie civil réseau de télécommunications	13/03/2014	13/04/2014	24620029900278	SPA	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 415 000,00	I 3 415 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 096 000,00	2 096 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 070 000,00	2 070 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	10 000,00	10 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	16 000,00	16 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 319 000,00	1 319 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 319 000,00	1 319 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 415 000,00	8 853 319,14	0,00	12 268 319,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		29 192 258,46	III 29 192 258,46
Ressources propres externes de l'année (a)		8 081 363,40	8 081 363,40
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 300 000,00	2 300 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	5 781 363,40	5 781 363,40
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		21 110 895,06	21 110 895,06
15...	Provisions pour risques et charges		
1582	Autres provisions pour charges	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	242 000,00	242 000,00
28033	Frais d'insertion	7 000,00	7 000,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 350 000,00	1 350 000,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	12 000,00	12 000,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 000 000,00	1 000 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	590 000,00	590 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	70 000,00	70 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	442 000,00	442 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	106 000,00	106 000,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 100,00	2 100,00
28128	Autres aménagements de terrains	945 000,00	945 000,00
281311	Bâtiments administratifs	97 000,00	97 000,00
281318	Autres bâtiments publics	1 100 800,00	1 100 800,00
281321	Immeubles de rapport	11 000,00	11 000,00
281351	Bâtiments publics	739 000,00	739 000,00
28138	Autres constructions	32 000,00	32 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	23 000,00	23 000,00
28151	Réseaux de voirie	56 000,00	56 000,00
28152	Installations de voirie	133 800,00	133 800,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	100,00	100,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	453 100,00	453 100,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	271 000,00	271 000,00
281838	Autre matériel informatique	174 200,00	174 200,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	35 000,00	35 000,00
28188	Autres immo. corporelles	498 000,00	498 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	358 000,00	358 000,00
4818	Charges à étaler	0,00	0,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	12 362 795,06	12 362 795,06

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	29 192 258,46	4 144 835,13	6 456 872,93	0,00	39 793 966,52

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 12 268 319,14
Ressources propres disponibles	IV 39 793 966,52
Solde	V = IV – II (8) 27 525 647,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D4

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	111 707 760,00	2,24	5,68 %	0,00	6 345 000,00	2,40
TFPNB	689 360,00	1,62	23,21 %	0,00	160 000,00	1,62
CFE	42 580 646,00	2,29	33,79 %	0,00	14 388 000,00	2,26
TOTAL	154 977 766,00	1,93			20 893 000,00	1,96

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		5 811 603,00
2031	FRAIS D ETUDES	0,00
2031	FRAIS D ETUDES	40 000,00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	15 000,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	75 000,00
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 000,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	324 800,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	1 399 603,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	25 000,00
2188	AUTRES	350 000,00
2188	AUTRES	108 000,00
2313	CONSTRUCTIONS	3 324 000,00
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148 200,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		1 000 000,00
2041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		6 811 603,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		6 811 603,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		54 000,00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	54 000,00
Autres recettes éventuelles		495 000,00
2188	AUTRES	495 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		549 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		549 000,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	5 012 527,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	4 000,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	200 750,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	1 000,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	20 000,00
60622	CARBURANTS	235 250,00
60631	FOURNITURES D ENTRETIEN	2 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	126 200,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	36 000,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	50 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	23 310,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	5 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	9 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	3 710 000,00
61351	MATERIEL ROULANT	11 000,00
61358	AUTRES	8 000,00
61521	TERRAINS	1 500,00
615221	BATIMENTS PUBLICS	15 000,00
615221	BATIMENTS PUBLICS	35 000,00
61551	MATERIEL ROULANT	254 500,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	79 000,00
6156	MAINTENANCE	47 000,00
6156	MAINTENANCE	28 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	43 170,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	750,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	150,00
62261	HONORAIRES MEDICAUX ET PARAMEDICAUX	300,00
6228	DIVERS	21 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 400,00
6288	AUTRES	29 000,00
63512	TAXES FONCIERES	10 247,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 465 429,45
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	24 155,02
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	6 707,85
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIAL	33 535,24

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	300 000,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	1 254 931,86
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	59 818,59
64118	AUTRES INDEMNITES	357 897,24
64131	REMUNERATIONS	448 305,34
6451	COTISATIONS A L U.R.S.S.A.F.	462 403,65
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	412 622,63
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	14 092,43
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	30 024,34
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	0,00
6488	AUTRES	60 935,26
65	Autres charges de gestion courante	10 605 000,00
65561	CONTRIBUTIONS AU SYMEVAD	10 605 000,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		19 082 956,45
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		19 082 956,45

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		11 170 000,00
73133	TAXE D ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES	11 170 000,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		243 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	208 000,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D ENLEVEMENT DES ORDURES	205 000,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00
75888	AUTRES	35 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		11 413 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		11 413 000,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24620029900047	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	41

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	52

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	53
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 468 709,01	9 726 650,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	60 825,32	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 802 884,33
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 529 534,33	13 529 534,33
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 607 200,00	25 984 292,34
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 597 546,63	2 450 430,61
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 969 152,55	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	24 173 899,18	28 434 722,95
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	37 703 433,51	41 964 257,28

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 346 620,00	60 825,32	1 329 379,00	1 329 379,00	1 390 204,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	820 000,00	0,00	915 385,00	915 385,00	915 385,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		2 166 620,00	60 825,32	2 244 769,00	2 244 769,00	2 305 594,32
66	Charges financières	617 000,00	0,00	402 000,00	402 000,00	402 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 794 620,00	60 825,32	2 685 769,00	2 685 769,00	2 746 594,32
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 794 159,12		8 866 440,01	8 866 440,01	8 866 440,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 117 695,37		1 916 500,00	1 916 500,00	1 916 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 911 854,49		10 782 940,01	10 782 940,01	10 782 940,01
TOTAL		12 706 474,49	60 825,32	13 468 709,01	13 468 709,01	13 529 534,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 529 534,33
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	435 570,00	0,00	8 590 650,00	8 590 650,00	8 590 650,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 495 570,00	0,00	8 650 650,00	8 650 650,00	8 650 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 500 570,00	0,00	8 655 650,00	8 655 650,00	8 655 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	767 000,00		1 071 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		767 000,00		1 071 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
TOTAL		9 267 570,00	0,00	9 726 650,00	9 726 650,00	9 726 650,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 802 884,33
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 529 534,33
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 711 940,01
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 954 716,00	979 000,53	1 437 200,00	1 437 200,00	2 416 200,53
21	Immobilisations corporelles	65 000,00	22 918,00	500 000,00	500 000,00	522 918,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 176 000,00	3 141 988,33	8 885 000,00	8 885 000,00	12 026 988,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 195 716,00	4 143 906,86	10 822 200,00	10 822 200,00	14 966 106,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 300 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 306 000,00	0,00	2 106 000,00	2 106 000,00	2 106 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	2 895 250,00	453 639,77	1 658 000,00	1 658 000,00	2 111 639,77
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 396 966,00	4 597 546,63	14 586 200,00	14 586 200,00	19 183 746,63
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	767 000,00		1 071 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 674 570,00		1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 441 570,00		3 021 000,00	3 021 000,00	3 021 000,00
	TOTAL	14 838 536,00	4 597 546,63	17 607 200,00	17 607 200,00	22 204 746,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 969 152,55
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 173 899,18
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	960 527,36	807 202,70	1 180 884,54	1 180 884,54	1 988 087,24
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	798 314,40	735 483,97	1 159 814,40	1 159 814,40	1 895 298,37
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 758 841,76	1 542 686,67	2 340 698,94	2 340 698,94	3 883 385,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	7 478 755,99	0,00	4 116 268,57	4 116 268,57	4 116 268,57
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 003 320,00	250 524,44	1 408 270,00	1 408 270,00	1 658 794,44
	Total des recettes financières	8 482 075,99	250 524,44	5 524 538,57	5 524 538,57	5 775 063,01
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	2 277 632,41	657 219,50	5 386 114,82	5 386 114,82	6 043 334,32
	Total des recettes réelles d'investissement	12 518 550,16	2 450 430,61	13 251 352,33	13 251 352,33	15 701 782,94
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 794 159,12		8 866 440,01	8 866 440,01	8 866 440,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 117 695,37		1 916 500,00	1 916 500,00	1 916 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 674 570,00		1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 586 424,49		12 732 940,01	12 732 940,01	12 732 940,01
	TOTAL	24 104 974,65	2 450 430,61	25 984 292,34	25 984 292,34	28 434 722,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 434 722,95
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

9 711 940,01

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 390 204,32		1 390 204,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	915 385,00		915 385,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	402 000,00	0,00	402 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	60 000,00	71 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	28 000,00	1 856 500,00	1 884 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		8 866 440,01	8 866 440,01
Dépenses d'exploitation – Total		2 746 594,32	10 782 940,01	13 529 534,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 529 534,33
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	771 000,00	771 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		300 000,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 416 200,53	0,00	2 416 200,53
21	Immobilisations corporelles (6)	522 918,00	0,00	522 918,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	12 026 988,33	300 000,00	12 326 988,33
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00	1 650 000,00	1 656 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	2 111 639,77	0,00	2 111 639,77
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		19 183 746,63	3 021 000,00	22 204 746,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 969 152,55
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 173 899,18
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 590 650,00		8 590 650,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	60 000,00		60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	771 000,00	776 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	300 000,00	300 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 655 650,00	1 071 000,00	9 726 650,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 802 884,33
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 529 534,33
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 988 087,24	0,00	1 988 087,24
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 895 298,37	0,00	1 895 298,37
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 950 000,00	1 950 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 658 794,44	0,00	1 658 794,44
28	Amortissement des immobilisations		1 840 300,00	1 840 300,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	6 043 334,32	60 000,00	6 103 334,32
481	Charges à répartir plusieurs exercices		16 200,00	16 200,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		8 866 440,01	8 866 440,01
Recettes d'investissement – Total		11 585 514,37	12 732 940,01	24 318 454,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	4 116 268,57
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 434 722,95
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 346 620,00	1 329 379,00	1 329 379,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	18 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	30 000,00	48 500,00	48 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6226	Honoraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6288	Autres	769 850,00	764 360,00	764 360,00
63512	Taxes foncières	256 455,00	257 719,00	257 719,00
6378	Autres taxes et redevances	216 515,00	205 000,00	205 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	820 000,00	915 385,00	915 385,00
6218	Autre personnel extérieur	820 000,00	915 385,00	915 385,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5,00	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 166 620,00	2 244 769,00	2 244 769,00
66	Charges financières (b) (8)	617 000,00	402 000,00	402 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	600 000,00	450 000,00	450 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-13 000,00	-73 000,00	-73 000,00
6688	Autre	30 000,00	25 000,00	25 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	28 000,00	28 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	28 000,00	28 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 794 620,00	2 685 769,00	2 685 769,00
023	Virement à la section d'investissement	7 794 159,12	8 866 440,01	8 866 440,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 117 695,37	1 916 500,00	1 916 500,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	60 000,00	60 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 841 000,00	1 840 300,00	1 840 300,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	16 200,00	16 200,00	16 200,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	260 495,37	0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 911 854,49	10 782 940,01	10 782 940,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 911 854,49	10 782 940,01	10 782 940,01
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 706 474,49	13 468 709,01	13 468 709,01

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	60 825,32
-----------------------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 529 534,33
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	74 694,95
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	147 694,95
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-73 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	435 570,00	8 590 650,00	8 590 650,00
704	Travaux	245 000,00	400 000,00	400 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 000,00	8 002 000,00	8 002 000,00
7068	Autres prestations de services	136 770,00	136 850,00	136 850,00
7087	Remboursement de frais	51 800,00	51 800,00	51 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	60 000,00	60 000,00	60 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	60 000,00	60 000,00	60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000 000,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	8 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 495 570,00	8 650 650,00	8 650 650,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 500 570,00	8 655 650,00	8 655 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	767 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	767 000,00	771 000,00	771 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	300 000,00	300 000,00
796	Transferts charges financières	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		767 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 267 570,00	9 726 650,00	9 726 650,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 802 884,33
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 529 534,33
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 954 716,00	1 437 200,00	1 437 200,00
2031	Frais d'études	1 932 500,00	1 389 400,00	1 389 400,00
2033	Frais d'insertion	22 216,00	22 800,00	22 800,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	65 000,00	500 000,00	500 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	310 000,00	310 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	95 000,00	95 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	65 000,00	95 000,00	95 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 176 000,00	8 885 000,00	8 885 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 746 000,00	8 685 000,00	8 685 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 430 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 195 716,00	10 822 200,00	10 822 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 300 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1678	Autres dettes condt° particulières	800 000,00	800 000,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00	6 000,00	6 000,00
274	Prêts	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 306 000,00	2 106 000,00	2 106 000,00
458111	RVT SUB AGENCE EAU RACCORDEMENT (6)	0,00	0,00	0,00
45811201	CITE BRUNO DOURGES - VOIERIE (6)	152 000,00	0,00	0,00
45811202	RUES RINGEVAL/CASANOVA LIBERCOURT - VOIRIE (6)	0,00	0,00	0,00
45811601	PAS RESTRUCTURATION HYDRO SECTEUR JAURES LAMENDIN PANTIGNY OIGNIES (6)	0,00	0,00	0,00
45811602	RTE ARRAS BOIS BERNARD (6)	45 000,00	30 000,00	30 000,00
45811603	QUARTIER BLUM COURRIERES (6)	59 800,00	100 000,00	100 000,00
45811607	MOU BASLY LEFOREST (6)	200,00	0,00	0,00
45811608	MOU RUES JACINTHES BLEUETS JONQUILLES PIVOINES LIBERCOURT (6)	2 000,00	5 000,00	5 000,00
45811801	Restructuration hydraulique Jaurès Lamendin Evin-Malmaison - part commune (6)	1 950 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
45811802	RESTRUCTURATION hydraulique Touraine Provence Mirabeau Leforest (6)	10 000,00	0,00	0,00
45811803	ROUTE ARRAS ROUVROY (6)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
45811804	SURLARGEUR ENEDIS (6)	0,00	0,00	0,00
45811902	MOU CITE DU BOIS (6)	14 250,00	36 000,00	36 000,00
45811908	Kléber frais MOU (6)	510 000,00	10 000,00	10 000,00
45812003	SUBV AEAP RRPC NEUF (6)	112 000,00	112 000,00	112 000,00
45812004	TRANSACTION MOY PARK (6)	0,00	0,00	0,00
45812102	RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - part CD 62 (6)	0,00	255 000,00	255 000,00
45821201	CITE BRUNO DOURGES- RECETTES MOU (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		2 895 250,00	1 658 000,00	1 658 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 396 966,00	14 586 200,00	14 586 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	767 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	767 000,00	1 071 000,00	1 071 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	710 000,00	711 000,00	711 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	9 000,00	9 000,00	9 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 000,00	17 000,00	17 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	23 000,00	24 000,00	24 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	300 000,00	300 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 674 570,00	1 950 000,00	1 950 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	209 570,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 000,00	300 000,00	300 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 315 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 441 570,00	3 021 000,00	3 021 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 838 536,00	17 607 200,00	17 607 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	4 597 546,63
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 969 152,55
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 173 899,18
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	960 527,36	1 180 884,54	1 180 884,54
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	770 703,60	1 056 417,60	1 056 417,60
1312	Subv. équipt Régions	106 820,93	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	83 002,83	124 466,94	124 466,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	798 314,40	1 159 814,40	1 159 814,40
1678	Autres dettes condit° particulières	798 314,40	1 159 814,40	1 159 814,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 758 841,76	2 340 698,94	2 340 698,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 478 755,99	4 116 268,57	4 116 268,57
1068	Autres réserves	7 478 755,99	4 116 268,57	4 116 268,57
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 003 320,00	1 408 270,00	1 408 270,00
274	Prêts	8 270,00	8 270,00	8 270,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	995 050,00	1 400 000,00	1 400 000,00
Total des recettes financières		8 482 075,99	5 524 538,57	5 524 538,57
45811201	CITE BRUNO DOURGES - VOIERIE (5)	0,00	0,00	0,00
45812101	SUBV FDE (5)	0,00	0,00	0,00
458211	RVTSUB AGENCE EAU RACCORDEMENT (5)	0,00	0,00	0,00
45821201	CITE BRUNO DOURGES- RECETTES MOU (5)	150 241,11	0,00	0,00
45821202	RUE RINGEVAL LIBERCOURT (5)	319 045,68	319 045,68	319 045,68
45821601	PAS RESTRUCTURATION HYDRO SECTEUR JAURES LAMENDIN ET PANTIGNY OIGNIES (5)	0,00	0,00	0,00
45821602	ROUTE ARRAS BOIS BERNARD (5)	142 820,81	73 000,00	73 000,00
45821603	QUARTIER BLUM COURRIERES (5)	611 276,77	1 141 615,20	1 141 615,20
45821607	MOU BASLY LEFOREST (5)	314 609,18	79 637,68	79 637,68
45821608	MOU RUES JACINTHES BLEUETS JONQUILLES PIVOINES LIBERCOURT (5)	341 769,12	344 876,53	344 876,53
45821801	RESTRUCT HRESTRUCT HYDRAU JAURES LAM EVIN - part commune (5)	0,00	2 130 000,00	2 130 000,00
45821802	RESTRUC HYDRAU TOURAINE PROV L (5)	0,00	9 509,83	9 509,83
45821803	ROUTE ARRAS ROUVROY (5)	310 869,74	349 945,49	349 945,49
45821804	SURLARGEUR ENEDIS (5)	0,00	0,00	0,00
45821902	MOU CITE DU BOIS (5)	0,00	0,00	0,00
45821908	MOU KLEBER RECETTES (5)	0,00	400 194,00	400 194,00
45822003	SUBV AEAP RRPC NEUF (5)	0,00	112 000,00	112 000,00
45822004	TRANSACTION MOY PARK (5)	87 000,00	0,00	0,00
45822101	SUBV FDE (5)	0,00	0,00	0,00
45822102	RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - participation CD 62 (5)	0,00	426 290,41	426 290,41
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		2 277 632,41	5 386 114,82	5 386 114,82
TOTAL RECETTES REELLES		12 518 550,16	13 251 352,33	13 251 352,33
021	Virement de la section d'exploitation	7 794 159,12	8 866 440,01	8 866 440,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 117 695,37	1 916 500,00	1 916 500,00
1582	Autres provisions pour charges	260 495,37	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	175 000,00	175 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	100 000,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	75 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	1 000,00	1 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 350 700,00	1 350 700,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	400,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281532	Réseaux d'assainissement	1 350 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	600,00	600,00
281562	Service d'assainissement	600,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	310 000,00	310 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	310 000,00	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	0,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	16 200,00	16 200,00	16 200,00
45821202	RUE RINGEVAL LIBERCOURT	0,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 911 854,49	10 782 940,01	10 782 940,01
041	Opérations patrimoniales (8)	1 674 570,00	1 950 000,00	1 950 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	209 570,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 315 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	300 000,00	300 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		11 586 424,49	12 732 940,01	12 732 940,01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		24 104 974,65	25 984 292,34	25 984 292,34

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 450 430,61
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 434 722,95
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					29 023 789,97									
1641 Emprunts en euros (total)					29 023 789,97									
170	SOCIETE GENERALE	31/05/2000	31/05/2000	31/05/2001	1 067 143,12	V	(Euribor 12M(Postfixé)-Floor -0.05 sur Euribor 12M(Postfixé)) + 0.05	4,492	4,558	FRF	A	C	O	A-1
209	Agence de l'Eau Artois Picardie	09/06/2006	09/06/2006	09/06/2007	77 367,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
213	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/09/2005	11/09/2005	11/09/2006	91 469,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
219	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/07/2004	16/07/2004	16/07/2007	114 919,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
226	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/07/2006	12/07/2006	12/07/2007	124 474,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
227	Agence de l'Eau Artois Picardie	22/01/2006	22/01/2006	22/01/2007	91 469,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
230	Agence de l'Eau Artois Picardie	04/07/2003	11/08/2008	11/08/2009	57 162,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
231	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/08/2008	11/08/2008	11/08/2009	152 449,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
233	Agence de l'Eau Artois Picardie	01/12/2007	01/12/2007	01/12/2008	121 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
234	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/02/2005	02/06/2007	02/06/2008	151 699,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
235	Agence de l'Eau Artois Picardie	02/06/2007	02/06/2007	02/06/2008	226 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
236	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/03/2008	21/03/2008	21/03/2009	81 941,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
256	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/02/2007	23/07/2008	23/07/2010	231 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
257	Agence de l'Eau Artois Picardie	21/01/2008	23/07/2008	23/07/2010	138 510,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
258	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/02/2007	23/07/2008	23/07/2010	70 200,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
275	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2010	01/01/2011	30/04/2011	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,782	EUR	T	C	O	A-1
280	SFIL CAFFIL	16/01/2013	16/01/2013	01/02/2014	1 500 000,00	V	Euribor 12M + 2.47	3,036	3,080	EUR	A	C	O	A-1
296	SFIL CAFFIL	17/12/2014	03/02/2015	01/01/2016	2 500 000,00	V	(Euribor 12M + 0.84)-Floor -0.84 sur Euribor 12M	1,169	1,186	EUR	A	C	O	A-1
308	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/07/2013	26/02/2016	26/02/2017	42 115,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
310	SFIL CAFFIL	24/04/2015	06/05/2015	01/03/2016	2 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 1.17)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	1,170	1,194	EUR	T	C	O	A-1
340	SFIL CAFFIL	22/12/2017	01/02/2018	01/05/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.44 %	1,440	1,448	EUR	T	C	O	A-1
356	SFIL CAFFIL	13/07/2021	15/08/2021	01/11/2021	9 183 369,27	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					12 489 337,21									
1681 Autres emprunts (total)					12 489 337,21									
0304	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/12/2014	31/12/2018	27/11/2017	341 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
0306	Agence de l'Eau Artois Picardie	11/12/2014	31/12/2018	16/10/2017	1 270 180,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
198	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/10/2004	31/10/2001	31/10/2005	110 725,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
199	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/10/2004	31/10/2001	31/10/2005	46 093,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
200	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/10/2004	31/10/2004	31/10/2005	268 769,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201	Agence de l'Eau Artois Picardie	31/10/2004	31/10/2001	31/10/2005	129 581,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
272	Agence de l'Eau Artois Picardie	25/01/2010	01/01/2011	27/07/2012	111 524,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
273	Agence de l'Eau Artois Picardie	26/01/2009	01/01/2011	11/06/2012	1 350 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
276	Agence de l'Eau Artois Picardie	16/02/2009	29/10/2009	29/10/2011	6 150 915,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
290	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/06/2013	24/06/2013	11/04/2016	28 475,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
302	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	31/12/2018	13/08/2016	175 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
303	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	12/11/2013	10/07/2016	252 455,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
305	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/06/2013	16/10/2014	18/10/2016	43 788,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
318	Agence de l'Eau Artois Picardie	12/11/2013	12/11/2013	16/02/2018	153 650,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
319	Agence de l'Eau Artois Picardie	14/10/2014	31/12/2018	16/02/2018	90 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
320	Agence de l'Eau Artois Picardie	03/01/2013	19/08/2014	01/08/2019	75 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
321	Agence de l'Eau Artois Picardie	19/12/2012	19/08/2014	01/08/2019	465 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
325	Agence de l'Eau Artois Picardie	10/12/2014	04/05/2016	08/04/2018	136 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
327	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/10/2014	20/10/2014	08/12/2018	12 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
328	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2016	31/12/2018	30/11/2018	31 157,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
329	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2016	16/12/2016	08/12/2018	328 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
333	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2015	13/09/2017	09/08/2019	3 519,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
335	Agence de l'Eau Artois Picardie	20/10/2014	13/09/2017	09/08/2019	13 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
336	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2015	26/09/2017	31/08/2019	6 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
341	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/12/2017	13/12/2017	06/03/2020	309 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
342	Agence de l'Eau Artois Picardie	07/01/2016	07/01/2016	23/11/2020	31 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
344	Agence de l'Eau Artois Picardie	24/01/2019	14/01/2021	27/08/2021	97 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
345	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2016	14/01/2021	14/01/2022	29 100,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
347	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/12/2019	14/01/2021	29/06/2022	50 810,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
348	Agence de l'Eau Artois Picardie	27/12/2019	14/01/2021	14/01/2022	41 217,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
349	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/12/2017	14/01/2021	17/03/2022	36 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
350	Agence de l'Eau Artois Picardie	13/12/2017	14/01/2021	17/03/2022	24 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
351	Agence de l'Eau Artois Picardie	06/01/2016	14/01/2021	10/03/2022	9 395,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
352	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/11/2017	14/01/2021	29/04/2021	167 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
354	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2016	14/01/2021	18/06/2021	5 522,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
357	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/11/2017	01/01/2021	02/07/2023	89 575,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
359	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2016	14/01/2021	18/06/2022	3 681,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					41 513 127,18									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		20 123 864,31					1 306 018,57	395 625,26	0,00	75 547,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		20 123 864,31					1 306 018,57	395 625,26	0,00	75 547,69
170	N	0,00	A-1	170 743,00	3,41	V	(Euribor 12M-Floor -0.1 sur Euribor 12M) + 0.1	0,000	42 685,72	0,00	0,00	72,81
209	N	0,00	A-1	12 894,73	2,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 298,21	0,00	0,00	0,00
213	N	0,00	A-1	10 163,33	1,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 081,63	0,00	0,00	0,00
219	N	0,00	A-1	19 153,22	2,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 384,40	0,00	0,00	0,00
226	N	0,00	A-1	20 745,70	2,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 915,22	0,00	0,00	0,00
227	N	0,00	A-1	15 245,00	2,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 081,64	0,00	0,00	0,00
230	N	0,00	A-1	15 878,53	4,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 175,69	0,00	0,00	0,00
231	N	0,00	A-1	42 347,06	4,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 469,38	0,00	0,00	0,00
233	N	0,00	A-1	36 450,00	5,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 075,00	0,00	0,00	0,00
234	N	0,00	A-1	33 710,92	3,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 427,72	0,00	0,00	0,00
235	N	0,00	A-1	67 890,00	5,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 315,00	0,00	0,00	0,00
236	N	0,00	A-1	22 761,58	4,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 552,29	0,00	0,00	0,00
256	N	0,00	A-1	92 680,00	7,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 585,00	0,00	0,00	0,00
257	N	0,00	A-1	55 296,00	7,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 912,00	0,00	0,00	0,00
258	N	0,00	A-1	28 080,00	7,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 510,00	0,00	0,00	0,00
275	N	0,00	A-1	5 700 000,00	14,08	F	Taux fixe à 3.73 %	3,782	400 000,00	207 015,00	0,00	32 948,33
280	N	0,00	A-1	700 000,00	6,08	V	Euribor 12M + 2.47	1,986	100 000,00	13 889,26	0,00	11 161,05
296	N	0,00	A-1	1 750 000,00	13,00	V	(Euribor 12M + 0.84)-Floor -0.84 sur Euribor 12M	0,347	125 000,00	6 050,38	0,00	5 619,25
308	N	0,00	A-1	31 586,72	14,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 105,78	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
310	N	0,00	A-1	1 400 000,00	13,92	V	(Euribor 3M + 1.03)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,049	100 000,00	14 227,59	0,00	1 156,24
340	N	0,00	A-1	812 500,00	16,08	F	Taux fixe à 1.44 %	1,448	50 000,00	11 430,00	0,00	1 799,50
356	N	0,00	A-1	9 085 738,52	19,58	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	394 443,89	143 013,03	0,00	22 790,51
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		6 864 612,62					635 026,02	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		6 864 612,62					635 026,02	0,00	0,00	0,00
0304	N	0,00	A-1	256 125,00	14,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 075,00	0,00	0,00	0,00
0306	N	0,00	A-1	952 635,00	14,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	63 509,00	0,00	0,00	0,00
198	N	0,00	A-1	6 151,46	0,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 151,46	0,00	0,00	0,00
199	N	0,00	A-1	2 560,80	0,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 560,80	0,00	0,00	0,00
200	N	0,00	A-1	14 931,76	0,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 931,76	0,00	0,00	0,00
201	N	0,00	A-1	7 199,00	0,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 199,00	0,00	0,00	0,00
272	N	0,00	A-1	55 539,40	9,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 553,93	0,00	0,00	0,00
273	N	0,00	A-1	544 911,74	9,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	54 491,17	0,00	0,00	0,00
276	N	0,00	A-1	2 767 911,75	8,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	307 545,75	0,00	0,00	0,00
290	N	0,00	A-1	19 932,50	13,28	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 423,75	0,00	0,00	0,00
302	N	0,00	A-1	122 500,00	13,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 750,00	0,00	0,00	0,00
303	N	0,00	A-1	176 718,50	13,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 622,75	0,00	0,00	0,00
305	N	0,00	A-1	30 651,78	13,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 189,40	0,00	0,00	0,00
318	N	0,00	A-1	122 920,47	15,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 682,52	0,00	0,00	0,00
319	N	0,00	A-1	72 000,00	15,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 500,00	0,00	0,00	0,00
320	N	0,00	A-1	63 750,00	16,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 750,00	0,00	0,00	0,00
321	N	0,00	A-1	395 250,00	16,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	23 250,00	0,00	0,00	0,00
325	N	0,00	A-1	102 754,26	15,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 422,14	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
327	N	0,00	A-1	9 600,00	15,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	600,00	0,00	0,00	0,00
328	N	0,00	A-1	19 776,04	15,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 236,00	0,00	0,00	0,00
329	N	0,00	A-1	253 508,03	15,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 844,25	0,00	0,00	0,00
333	N	0,00	A-1	2 991,30	16,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	175,95	0,00	0,00	0,00
335	N	0,00	A-1	11 475,00	16,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	675,00	0,00	0,00	0,00
336	N	0,00	A-1	5 355,00	16,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	315,00	0,00	0,00	0,00
341	N	0,00	A-1	278 100,00	17,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 450,00	0,00	0,00	0,00
342	N	0,00	A-1	28 350,00	17,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 575,00	0,00	0,00	0,00
344	N	0,00	A-1	92 625,00	18,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 875,00	0,00	0,00	0,00
345	N	0,00	A-1	29 100,50	19,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 455,02	0,00	0,00	0,00
347	N	0,00	A-1	50 810,00	19,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 540,50	0,00	0,00	0,00
348	N	0,00	A-1	41 217,60	19,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 060,88	0,00	0,00	0,00
349	N	0,00	A-1	36 000,00	19,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 800,00	0,00	0,00	0,00
350	N	0,00	A-1	24 000,00	0,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	24 000,00	0,00	0,00	0,00
351	N	0,00	A-1	9 395,32	19,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	469,76	0,00	0,00	0,00
352	N	0,00	A-1	159 362,50	18,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 387,50	0,00	0,00	0,00
354	N	0,00	A-1	5 246,30	18,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	276,12	0,00	0,00	0,00
357	N	0,00	A-1	89 575,00	20,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
359	N	0,00	A-1	3 681,61	0,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 681,61	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		26 988 476,93					1 941 044,59	395 625,26	0,00	75 547,69

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	59	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 988 476,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000€)	1	16/12/2021
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverts	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits....	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	299 720,57		0,00	299 720,57	299 720,57	0,00
RESTES A RECOURER	299 720,57	13/04/2014	0,00	299 720,57	299 720,57	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	299 720,57		0,00	299 720,57	299 720,57	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	27 495,80		0,00	27 495,80	0,00	27 495,80
CREANCES DOUTEUSES	27 495,80	01/01/2022	0,00	27 495,80	0,00	27 495,80
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	27 495,80		0,00	27 495,80	0,00	27 495,80

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 871 000,00	I 2 871 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 100 000,00	2 100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 300 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	800 000,00	800 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		771 000,00	771 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	771 000,00	771 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 871 000,00	4 597 546,63	1 969 152,55	9 437 699,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 131 210,01	III 12 131 210,01
Ressources propres externes de l'année (a)		1 408 270,00	1 408 270,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	8 270,00	8 270,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 400 000,00	1 400 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 722 940,01	10 722 940,01
15...	Provisions pour risques et charges		
1582	Autres provisions pour charges	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28131	Bâtiments	175 000,00	175 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	1 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 350 700,00	1 350 700,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	600,00	600,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	2 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	310 000,00	310 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	16 200,00	16 200,00
021	Virement de la section d'exploitation	8 866 440,01	8 866 440,01

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	12 131 210,01	2 450 430,61	0,00	4 116 268,57	18 697 909,19

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 9 437 699,18
Ressources propres disponibles	IV 18 697 909,19
Solde	V = IV – II (6) 9 260 210,01

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 329 379,00
63512	TAXES FONCIERES	257 719,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	205 000,00
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES	0,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	25 000,00
61528	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BIENS IMMOBILIERS	48 500,00
618	DIVERS	1 800,00
6226	HONORAIRES	3 000,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00
6228	DIVERS	12 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	8 000,00
6288	AUTRES	764 360,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	915 385,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	915 385,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	5,00
66	Charges financières	475 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	450 000,00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	0,00
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	25 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	5 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		2 730 769,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	16 200,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	0,00
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	16 200,00
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		16 200,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		2 746 969,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 590 650,00
704	TRAVAUX	400 000,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	8 000 000,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	2 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	136 850,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	51 800,00
74	Subventions d'exploitation	60 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	60 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		8 655 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	771 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	771 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		771 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		9 426 650,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	1 437 200,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	190 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 885 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		12 618 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	771 000,00
041	Opérations patrimoniales	300 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 071 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		15 297 200,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	1 180 884,54
16	Emprunts et dettes assimilées	1 159 814,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 270,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		2 348 968,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections	16 200,00
041	Opérations patrimoniales	300 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		316 200,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		8 427 838,12

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1201	Intitulé de l'opération : CITE BRUNO DOURGES - VOIERIE CITE BRUNO DOURGES- RECETTES MOU			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 897 140,33	0,00	0,00	0,00
45811201 (5)	3 897 140,33	0,00	0,00	0,00
45821201 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	3 897 140,33	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 897 140,33	0,00	0,00	0,00
45811201 45821201 Financement par le tiers (7)	3 897 140,33	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 897 140,33	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1202	Intitulé de l'opération : RUES RINGEVAL/CASANOVA LIBERCOURT - VOIRIE RUE RINGEVAL LIBERCOURT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	580 655,69	0,00	0,00	0,00
45811202 (5)	580 655,69	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	580 655,69	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	261 610,01	0,00	319 045,68	319 045,68
45821202 Financement par le tiers (7)	261 610,01	0,00	319 045,68	319 045,68
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1202		Intitulé de l'opération : RUES RINGEVAL/CASANOVA LIBERCOURT - VOIRIE RUE RINGEVAL LIBERCOURT		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	261 610,01	0,00	319 045,68	319 045,68

N° opération : 1602		Intitulé de l'opération : RTE ARRAS BOIS BERNARD ROUTE ARRAS BOIS BERNARD		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	292 140,81	0,00	10 000,00	10 000,00
45811602 (5)	292 140,81	0,00	10 000,00	10 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	292 140,81	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES (b)	149 503,03	0,00	73 000,00	73 000,00
45821602 Financement par le tiers (7)	149 503,03	0,00	73 000,00	73 000,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	149 503,03	0,00	73 000,00	73 000,00

N° opération : 1603		Intitulé de l'opération : QUARTIER BLUM COURRIERES		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	2 207 544,77	0,00	100 000,00	100 000,00
45811603 (5)	2 207 544,77	0,00	100 000,00	100 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 207 544,77	0,00	100 000,00	100 000,00
RECETTES (b)	1 165 929,57	0,00	1 141 615,20	1 141 615,20
45821603 Financement par le tiers (7)	1 165 929,57	0,00	1 141 615,20	1 141 615,20
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1603		Intitulé de l'opération : QUARTIER BLUM COURRIERES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	1 165 929,57	0,00	1 141 615,20	1 141 615,20	

N° opération : 1607		Intitulé de l'opération : MOU BASLY LEFOREST			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	529 259,06	0,00	0,00	0,00	
45811607 (5)	529 259,06	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	529 259,06	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	529 259,06	0,00	79 637,68	79 637,68	
45821607 Financement par le tiers (7)	529 259,06	0,00	79 637,68	79 637,68	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	529 259,06	0,00	79 637,68	79 637,68	

N° opération : 1608		Intitulé de l'opération : MOU RUES JACINTHES BLEUETS JONQUILLES PIVOINES LIBERCOURT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	665 761,53	0,00	5 000,00	5 000,00	
45811608 (5)	665 761,53	0,00	5 000,00	5 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	665 761,53	0,00	5 000,00	5 000,00	
RECETTES (b)	325 885,00	0,00	344 876,53	344 876,53	
45821608 Financement par le tiers (7)	325 885,00	0,00	344 876,53	344 876,53	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 1608		Intitulé de l'opération : MOU RUES JACINTES BLEUETS JONQUILLES PIVOINES LIBERCOURT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	325 885,00	0,00	344 876,53	344 876,53	

N° opération : 1801		Intitulé de l'opération : Restructuration hydraulique Jaurès Lamendin Evin-Malmaison - part commune RESTRUCT HRESTRUCT HYDRAU JAURES LAM EVIN - part commune			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 463 882,93	0,00	1 070 000,00	1 070 000,00	
45811801 (5)	1 463 882,93	0,00	1 070 000,00	1 070 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	1 463 882,93	0,00	1 070 000,00	1 070 000,00	
RECETTES (b)	27 328,57	0,00	2 506 554,36	2 506 554,36	
45821801 Financement par le tiers (7)	27 328,57	0,00	2 506 554,36	2 506 554,36	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	27 328,57	0,00	2 506 554,36	2 506 554,36	

N° opération : 1802		Intitulé de l'opération : RESTRUCTURATION hydraulique Touraine Provence Mirabeau Leforest RESTRUC HYDRAU TOURAINE PROV L			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	9 509,83	0,00	0,00	0,00	
45811802 (5)	9 509,83	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	9 509,83	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	9 509,83	9 509,83	
45821802 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	9 509,83	9 509,83	

N° opération : 1802		Intitulé de l'opération : RESTRUCTURATION hydraulique Touraine Provence Mirabeau Leforest RESTRUC HYDRAU TOURAINE PROV L		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	9 509,83	9 509,83

N° opération : 1803		Intitulé de l'opération : ROUTE ARRAS ROUVROY		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	514 765,16	0,00	10 000,00	10 000,00
45811803 (5)	514 765,16	0,00	10 000,00	10 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	514 765,16	0,00	10 000,00	10 000,00
RECETTES (b)	174 819,67	0,00	349 945,49	349 945,49
45821803 Financement par le tiers (7)	174 819,67	0,00	349 945,49	349 945,49
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	174 819,67	0,00	349 945,49	349 945,49

N° opération : 1902		Intitulé de l'opération : MOU CITE DU BOIS		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
45811902 (5)	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1902		Intitulé de l'opération : MOU CITE DU BOIS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
45821902 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 1908		Intitulé de l'opération : Kléber frais MOU MOU KLEBER RECETTES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	167 406,02	0,00	10 000,00	10 000,00	
45811908 (5)	167 406,02	0,00	10 000,00	10 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	167 406,02	0,00	10 000,00	10 000,00	
RECETTES (b)	15 425,90	0,00	400 194,00	400 194,00	
45821908 Financement par le tiers (7)	15 425,90	0,00	400 194,00	400 194,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	15 425,90	0,00	400 194,00	400 194,00	

N° opération : 2003		Intitulé de l'opération : SUBV AEAP RRPC NEUF			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	
45812003 (5)	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	

N° opération : 2003		Intitulé de l'opération : SUBV AEAP RRPC NEUF			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
45822003 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	

N° opération : 2004		Intitulé de l'opération : TRANSACTION MOY PARK			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	86 945,52	0,00	0,00	0,00	
45812004 (5)	86 945,52	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	86 945,52	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	86 945,52	0,00	0,00	0,00	
45822004 Financement par le tiers (7)	86 945,52	0,00	0,00	0,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	86 945,52	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2102		Intitulé de l'opération : RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - part CD 62 RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - participation CD 62			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	171 290,41	0,00	255 000,00	255 000,00	
45812102 (5)	171 290,41	0,00	255 000,00	255 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	171 290,41	0,00	255 000,00	255 000,00	

N° opération : 2102		Intitulé de l'opération : RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - part CD 62 RESTRUCT HYDRAU JAURES LAMENDIN EVIN MALMAISON - participation CD 62		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
RECETTES (b)	0,00	0,00	426 290,41	426 290,41
45822102 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	426 290,41	426 290,41
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	426 290,41	426 290,41

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D PAV12/14 2012/1	8 940 243,32	0,00	8 940 243,32	8 935 971,31	0,00	0,00
DI-PAV12/14						
D PAS CENTRE 2010/1 PAS	11 992 931,95	0,00	11 992 931,95	11 988 892,09	0,00	0,00
CENTRE - DI						
R PAS CENTRE 2010/2 PAS	11 992 931,95	0,00	11 992 931,95	1 698 580,71	0,00	0,00
CENTRE-RI						
D PAS EST 2010/1 PAS	10 990 759,63	0,00	10 990 759,63	7 077 946,95	3 656 200,00	256 612,68
SECTEUR EST						
DI						
R PAS EST 2010/2 PAS	10 990 759,63	0,00	10 990 759,63	695 089,32	4 139 626,03	0,00
SECTEUR EST						
RI						
R PAS NORD 2010/2 PAS	13 842 958,44	0,00	13 842 958,44	2 206 751,28	562 699,60	0,00
SECTEUR						
NORD RI						
D PAS NORD 2010/1 PAS	13 842 958,44	0,00	13 842 958,44	13 130 102,20	120 000,00	592 856,24
SECTEUR						
NORD-DI						
D PAS UTA 2021/1 PAS	21 759 000,00	0,00	21 759 000,00	0,00	749 000,00	21 010 000,00
UTA HB - BSR						
DEPENSES						
D PAV 15/17 2014/1 PAV	10 122 403,11	0,00	10 122 403,11	8 799 879,60	207 000,00	528 200,00
15/17						
D PAV 09/11 2010/1 PAV	3 344 562,23	0,00	3 344 562,23	3 344 562,23	0,00	0,00
2009-2011						
R PAV 09/11 2010/2 PAV	3 344 562,23	0,00	3 344 562,23	682 787,73	0,00	0,00
2009-2011						
D PAV18-20 2019/1 PAV	12 279 991,40	0,00	12 279 991,40	19 577,20	163 600,00	7 638 770,00
2018 2020						
DEPENSES						
R PAV18-20 2019/4	5 181 500,00	0,00	5 181 500,00	5 122,00	0,00	2 538 000,00
PAV18-20						
RECETTES						
R PAV 15/17 2016/1 RI PAV	9 418 832,50	0,00	9 418 832,50	2 931 867,45	2 385 302,81	0,00
15/17						
R PAV12/14 2012/3 RI- PAV	8 940 243,32	0,00	8 940 243,32	7 191 504,06	443 845,68	0,00
12/14						

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 32

Contre : 14

Abstentions : 15

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par (1) Christophe PILCH, Président ,

A HENIN-BEAUMONT le 31/03/2022

(1) Christophe PILCH, Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	
DELATTRE Régis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PAWELCZYK Evelyne	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	
PETIT Valérie	
PILCH Christophe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
TONDELIER Marine	
VALLIN Jérôme	
VAN HEUE Christophe	
VASSEUR Franck	
WERQUIN MILDRED	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par (1) Christophe PILCH, Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24620029900062	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	29
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	31
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	33
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	34
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	36
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	38

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 556 693,55	2 070 464,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	205 826,06	46 939,61
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 645 116,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 762 519,61	2 762 519,61
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 817 932,48	4 717 507,05
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	964 910,09	810 934,24
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 254 401,28
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 782 842,57	5 782 842,57
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		8 545 362,18	8 545 362,18

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	462 253,00	186 826,06	250 374,00	250 374,00	437 200,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	420 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses de gestion des services		912 253,00	186 826,06	700 374,00	700 374,00	887 200,06
66	Charges financières	24 800,00	0,00	47 800,00	47 800,00	47 800,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	19 000,00	1 000,00	1 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		937 053,00	205 826,06	749 174,00	749 174,00	955 000,06
023	Virement à la section d'investissement (6)	231 572,55		1 495 219,55	1 495 219,55	1 495 219,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	317 500,00		312 300,00	312 300,00	312 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		549 072,55		1 807 519,55	1 807 519,55	1 807 519,55
TOTAL		1 486 125,55	205 826,06	2 556 693,55	2 556 693,55	2 762 519,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 762 519,61
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	77 200,00	0,00	78 464,00	78 464,00	78 464,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	52 000,00	46 939,61	52 000,00	52 000,00	98 939,61
75	Autres produits de gestion courante	1 000 000,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 129 200,00	46 939,61	2 030 464,00	2 030 464,00	2 077 403,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 129 200,00	46 939,61	2 030 464,00	2 030 464,00	2 077 403,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL		1 169 200,00	46 939,61	2 070 464,00	2 070 464,00	2 117 403,61

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	645 116,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 762 519,61
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 767 519,55
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	110 500,00	11 741,80	256 200,00	256 200,00	267 941,80
21	Immobilisations corporelles	666 000,00	220 077,38	922 387,54	922 387,54	1 142 464,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 157 407,21	733 090,91	2 669 344,94	2 669 344,94	3 402 435,85
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 933 907,21	964 910,09	3 847 932,48	3 847 932,48	4 812 842,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 033 907,21	964 910,09	4 037 932,48	4 037 932,48	5 002 842,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	686 359,00		740 000,00	740 000,00	740 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		726 359,00		780 000,00	780 000,00	780 000,00
TOTAL		4 760 266,21	964 910,09	4 817 932,48	4 817 932,48	5 782 842,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 782 842,57
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	105 389,26	198 343,00	80 562,50	80 562,50	278 905,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 839 830,56	250 000,00	1 819 425,00	1 819 425,00	2 069 425,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	64 614,84	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 009 834,66	448 343,00	1 899 987,50	1 899 987,50	2 348 330,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	790 377,33	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	515 000,00	362 591,24	270 000,00	270 000,00	632 591,24
Total des recettes financières		1 305 377,33	362 591,24	270 000,00	270 000,00	632 591,24
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 315 211,99	810 934,24	2 169 987,50	2 169 987,50	2 980 921,74
021	Virement de la section d'exploitation (4)	231 572,55		1 495 219,55	1 495 219,55	1 495 219,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	317 500,00		312 300,00	312 300,00	312 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	686 359,00		740 000,00	740 000,00	740 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 235 431,55		2 547 519,55	2 547 519,55	2 547 519,55
TOTAL		5 550 643,54	810 934,24	4 717 507,05	4 717 507,05	5 528 441,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	254 401,28
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 782 842,57
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 767 519,55

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	437 200,06		437 200,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	420 000,00		420 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00		30 000,00
66	Charges financières	47 800,00	0,00	47 800,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	312 300,00	312 300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 495 219,55	1 495 219,55
Dépenses d'exploitation – Total		955 000,06	1 807 519,55	2 762 519,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 762 519,61
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	40 000,00	40 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	190 000,00	0,00	190 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	267 941,80	0,00	267 941,80
21	Immobilisations corporelles (6)	1 142 464,92	0,00	1 142 464,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 402 435,85	105 000,00	3 507 435,85
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	635 000,00	635 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 002 842,57	780 000,00	5 782 842,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 782 842,57
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	78 464,00		78 464,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	98 939,61		98 939,61
75	Autres produits de gestion courante	1 900 000,00		1 900 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 077 403,61	40 000,00	2 117 403,61

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	645 116,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 762 519,61
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	278 905,50	0,00	278 905,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 069 425,00	0,00	2 069 425,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	740 000,00	740 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	632 591,24	0,00	632 591,24
28	Amortissement des immobilisations		312 300,00	312 300,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 495 219,55	1 495 219,55
Recettes d'investissement – Total		2 980 921,74	2 547 519,55	5 528 441,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	254 401,28
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 782 842,57
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	462 253,00	250 374,00	250 374,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	163 000,00	119 000,00	119 000,00
617	Etudes et recherches	240 000,00	73 500,00	73 500,00
618	Divers	1 250,00	1 250,00	1 250,00
6226	Honoraires	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6231	Annonces et insertions	1 188,00	1 200,00	1 200,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres	100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	46 805,00	47 264,00	47 264,00
6356	Redevances occupat° domaine public	2 710,00	2 860,00	2 860,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	420 000,00	420 000,00	420 000,00
6218	Autre personnel extérieur	420 000,00	420 000,00	420 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		912 253,00	700 374,00	700 374,00
66	Charges financières (b) (8)	24 800,00	47 800,00	47 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	48 000,00	48 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-200,00	-200,00	-200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	1 000,00	1 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	1 000,00	1 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		937 053,00	749 174,00	749 174,00
023	Virement à la section d'investissement	231 572,55	1 495 219,55	1 495 219,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	317 500,00	312 300,00	312 300,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	317 500,00	312 300,00	312 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		549 072,55	1 807 519,55	1 807 519,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		549 072,55	1 807 519,55	1 807 519,55
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 486 125,55	2 556 693,55	2 556 693,55

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	205 826,06
-----------------------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 762 519,61
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	3 321,87
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 521,87
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	77 200,00	78 464,00	78 464,00
7068	Autres prestations de services	31 200,00	31 200,00	31 200,00
7087	Remboursement de frais	46 000,00	47 264,00	47 264,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	52 000,00	52 000,00	52 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	52 000,00	52 000,00	52 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	1 000 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 129 200,00	2 030 464,00	2 030 464,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 129 200,00	2 030 464,00	2 030 464,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 169 200,00	2 070 464,00	2 070 464,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	46 939,61
-----------------------------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	645 116,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 762 519,61
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	110 500,00	256 200,00	256 200,00
2031	Frais d'études	107 500,00	227 000,00	227 000,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	4 200,00	4 200,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	666 000,00	922 387,54	922 387,54
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	20 000,00	10 000,00	10 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	90 000,00	200 000,00	200 000,00
2138	Autres constructions	0,00	38 887,54	38 887,54
21531	Réseaux d'adduction d'eau	556 000,00	673 500,00	673 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 157 407,21	2 669 344,94	2 669 344,94
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 044 107,21	2 535 544,94	2 535 544,94
238	Avances commandes immo. incorp.	113 300,00	133 800,00	133 800,00
Total des dépenses d'équipement		3 933 907,21	3 847 932,48	3 847 932,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	190 000,00	190 000,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	190 000,00	190 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 000,00	190 000,00	190 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 033 907,21	4 037 932,48	4 037 932,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	40 000,00	40 000,00	40 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	27 000,00	27 000,00	27 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	500,00	500,00	500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	4 000,00	3 500,00	3 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	3 500,00	4 000,00	4 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	686 359,00	740 000,00	740 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	47 359,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	33 000,00	105 000,00	105 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	606 000,00	635 000,00	635 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		726 359,00	780 000,00	780 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 760 266,21	4 817 932,48	4 817 932,48

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	964 910,09
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 782 842,57
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	105 389,26	80 562,50	80 562,50
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	48 562,50	48 562,50	48 562,50
1312	Subv. équipt Régions	8 189,61	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	2 392,71	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	46 244,44	32 000,00	32 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 839 830,56	1 819 425,00	1 819 425,00
1641	Emprunts en euros	2 791 268,06	1 800 000,00	1 800 000,00
1678	Autres dettes conduit* particulières	48 562,50	19 425,00	19 425,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	64 614,84	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	64 614,84	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 009 834,66	1 899 987,50	1 899 987,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	790 377,33	0,00	0,00
1068	Autres réserves	790 377,33	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	515 000,00	270 000,00	270 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	515 000,00	270 000,00	270 000,00
Total des recettes financières		1 305 377,33	270 000,00	270 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 315 211,99	2 169 987,50	2 169 987,50
021	Virement de la section d'exploitation	231 572,55	1 495 219,55	1 495 219,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	317 500,00	312 300,00	312 300,00
28031	Frais d'études	3 000,00	1 500,00	1 500,00
28128	Aménagement Autres terrains	3 500,00	3 500,00	3 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	4 000,00	4 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	7 000,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	500,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	500,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	141 300,00	141 300,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	135 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	105 000,00	105 000,00
281561	Service de distribution d'eau	110 000,00	0,00	0,00
2817315	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	56 000,00	56 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	56 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		549 072,55	1 807 519,55	1 807 519,55
041	Opérations patrimoniales (8)	686 359,00	740 000,00	740 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	47 359,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	606 000,00	635 000,00	635 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	33 000,00	105 000,00	105 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 235 431,55	2 547 519,55	2 547 519,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 550 643,54	4 717 507,05	4 717 507,05

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	810 934,24
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	254 401,28
--	-------------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 782 842,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 000 000,00									
343	SFIL CAFFIL	28/12/2018	18/01/2019	01/05/2019	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.57 %	1,570	1,579	EUR	T	C	O	A-1
361	BANQUE POPULAIRE	16/12/2021	22/12/2021	01/06/2022	2 500 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,722	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					77 700,00									
1681 Autres emprunts (total)					77 700,00									
358	Agence de l'Eau Artois Picardie	30/11/2017	01/01/2021	01/01/2022	77 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					4 077 700,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 543 750,00					150 000,00	36 588,32	0,00	4 590,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 543 750,00					150 000,00	36 588,32	0,00	4 590,91
343	N	0,00	A-1	1 293 750,00	17,08	F	Taux fixe à 1.57 %	1,579	75 000,00	19 870,32	0,00	3 135,91
361	N	0,00	A-1	2 250 000,00	25,17	F	Taux fixe à 0.72 % Taux fixe à 0.72 %	0,722	75 000,00	16 718,00	0,00	1 455,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		77 700,00					3 885,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		77 700,00					3 885,00	0,00	0,00	0,00
358	N	0,00	A-1	77 700,00	19,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 885,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 621 450,00					153 885,00	36 588,32	0,00	4 590,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 621 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000€)	1	16/12/2021
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverts	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits....	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		230 000,00	I 230 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		190 000,00	190 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	190 000,00	190 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 000,00	40 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	40 000,00	40 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	230 000,00	964 910,09	0,00	1 194 910,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 077 519,55	III 2 077 519,55
Ressources propres externes de l'année (a)		270 000,00	270 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	270 000,00	270 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 807 519,55	1 807 519,55
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 500,00	1 500,00
28128	Aménagement Autres terrains	3 500,00	3 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 000,00	4 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	141 300,00	141 300,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	105 000,00	105 000,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
2817315	Bâtiments administratifs (mise à dispo)	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	56 000,00	56 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 495 219,55	1 495 219,55

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 077 519,55	810 934,24	254 401,28	0,00	3 142 855,07

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 194 910,09
Ressources propres disponibles	IV 3 142 855,07
Solde	V = IV – II (6) 1 947 944,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	250 374,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	119 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	73 500,00
618	DIVERS	1 250,00
6226	HONORAIRES	3 200,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 200,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	500,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 500,00
6288	AUTRES	100,00
63512	TAXES FONCIERES	47 264,00
6356	Redevance occupation domaine public	2 860,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	420 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	420 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	30 000,00
66	Charges financières	40 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	40 000,00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		741 374,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		741 374,00

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	78 464,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	31 200,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	47 264,00
74	Subventions d'exploitation	52 000,00
748	AUTRES SUBVENTIONS EXPLOITATIO	52 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 900 000,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	1 900 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		2 030 464,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	40 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		40 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		2 070 464,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

<vide> (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	226 200,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	883 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 669 344,94
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	175 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		3 954 044,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections	40 000,00
041	Opérations patrimoniales	105 000,00
Total des dépenses d'ordre		145 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		4 099 044,94

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	80 562,50
16	Emprunts et dettes assimilées	19 425,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		99 987,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	105 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		105 000,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		204 987,50

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 2012-06 2012/1 DI - PAV 12/14	924 111,55	0,00	924 111,55	917 004,34	0,00	0,00
D 2015-01 2015/1 DI PAV 15/17	1 578 026,57	0,00	1 578 026,57	844 893,11	28 200,00	292 700,00
D PAV 18/20 2019/1 PAV 18-20	1 218 574,40	0,00	1 218 574,40	299 049,25	180 500,00	739 025,15
DEPENSES R PAV 18/20 2019/4 PAV 18-20	31 000,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00	12 000,00
RECETTES D PEPS 2018 2018/1 PEPS 2018	4 132 888,30	0,00	4 132 888,30	1 820 056,05	2 873 800,00	972 500,00
R PEPS 2018 2019/1 PEPS 2018 RI	5 712 211,87	0,00	5 712 211,87	126 262,50	99 987,50	51 000,00
R 2012-06 2012/3 RI - PAV 12/14	809 111,55	0,00	809 111,55	210 836,91	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 32

Contre : 14

Abstentions : 15

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par (1) Christophe PILCH, Président ,

A HENIN-BEAUMONT le 31/03/2022

(1) Christophe PILCH, Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	
DELATTRE Régis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUICHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PAWELCZYK Evelyne	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	
PETIT Valérie	
PILCH Christophe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
TONDELIER Marine	
VALLIN Jérôme	
VAN HEUE Christophe	
VASSEUR Franck	
WERQUIN MILDRED	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par (1) Christophe PILCH, Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900179

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : LOCATION DE BATIMENTS (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	46
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	48
B3.2 - Etalement des provisions	50
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	51
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	54

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	56
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	57

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 885 926,55	3 922 300,61	-1 752 300,19	A1 -1 715 926,13
Investissement	1 900 608,37	1 621 192,06	(3) -1 351 118,08	A2 -1 630 534,39
Fonctionnement	1 985 318,18	2 301 108,55	(4) -401 182,11	A3 -85 391,74

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 464 257,42	III + IV 0,00	B1	-464 257,42
Investissement	I 61 275,79	III 0,00	B2	-61 275,79
Fonctionnement	II 402 981,63	IV 0,00	B3	-402 981,63

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	-2 180 183,55
Investissement	A2 + B2	-1 691 810,18
Fonctionnement	A3 + B3	-488 373,37

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 61 275,79
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	54 733,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	542,16
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 402 981,63
011	Charges à caractère général (4)	402 981,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 483 918,50	6 175 728,68
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	61 275,79	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 630 534,39	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 175 728,68	6 175 728,68
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 533 482,88	4 021 856,25
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	402 981,63	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 85 391,74	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 021 856,25	4 021 856,25
TOTAL DU BUDGET (4)		10 197 584,93	10 197 584,93

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D NX BAT ECO 2018/1	NOUVEAUX BATIMENTS ECONOMIQUES	20, 23, 21	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
----------------------	--	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	62 714,45	6 000,00	57 500,00	57 500,00	63 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	265 500,00	54 733,63	155 500,00	155 500,00	210 233,63
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 286 658,00	542,16	3 357 318,50	3 357 318,50	3 357 860,66
Total des dépenses d'équipement		2 614 872,45	61 275,79	3 570 318,50	3 570 318,50	3 631 594,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	576 000,00	0,00	632 500,00	632 500,00	632 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		576 000,00	0,00	632 500,00	632 500,00	632 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 190 872,45	61 275,79	4 202 818,50	4 202 818,50	4 264 094,29

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	156 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 900,00		96 100,00	96 100,00	96 100,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		166 900,00		281 100,00	281 100,00	281 100,00

TOTAL	3 357 772,45	61 275,79	4 483 918,50	4 483 918,50	4 545 194,29
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 630 534,39
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 175 728,68
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	162 313,60	0,00	343 124,80	343 124,80	343 124,80
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 130 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 292 313,60	0,00	2 343 124,80	2 343 124,80	2 343 124,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	580 000,00	0,00	703 500,00	703 500,00	703 500,00
Total des recettes financières		580 000,00	0,00	703 500,00	703 500,00	703 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 872 313,60	0,00	3 046 624,80	3 046 624,80	3 046 624,80

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 004 727,02		2 339 003,88	2 339 003,88	2 339 003,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	941 144,22		694 000,00	694 000,00	694 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	10 900,00		96 100,00	96 100,00	96 100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 956 771,24		3 129 103,88	3 129 103,88	3 129 103,88

TOTAL	4 829 084,84	0,00	6 175 728,68	6 175 728,68	6 175 728,68
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 175 728,68
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 848 003,88

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	610 375,00	402 981,63	298 269,00	298 269,00	701 250,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	21 010,00	0,00	21 010,00	21 010,00	21 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		631 385,00	402 981,63	319 279,00	319 279,00	722 260,63
66	Charges financières	163 500,00	0,00	150 200,00	150 200,00	150 200,00
67	Charges spécifiques (3)	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		820 885,00	402 981,63	500 479,00	500 479,00	903 460,63

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 004 727,02		2 339 003,88	2 339 003,88	2 339 003,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	941 144,22		694 000,00	694 000,00	694 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 945 871,24		3 033 003,88	3 033 003,88	3 033 003,88

TOTAL	2 766 756,24	402 981,63	3 533 482,88	3 533 482,88	3 936 464,51
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	85 391,74
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 021 856,25
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 074 094,58	0,00	3 836 856,25	3 836 856,25	3 836 856,25
Total des recettes de gestion courante		3 074 094,58	0,00	3 836 856,25	3 836 856,25	3 836 856,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 074 094,58	0,00	3 836 856,25	3 836 856,25	3 836 856,25

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	156 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		156 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00

TOTAL	3 230 094,58	0,00	4 021 856,25	4 021 856,25	4 021 856,25
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 021 856,25
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 848 003,88	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	156 000,00	156 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		29 000,00	29 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	632 500,00	0,00	632 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	63 500,00	0,00	63 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	210 233,63	0,00	210 233,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 357 860,66	96 100,00	3 453 960,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 264 094,29	281 100,00	4 545 194,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 630 534,39
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 175 728,68
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	701 250,63		701 250,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	21 010,00	0,00	21 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	150 200,00	0,00	150 200,00
67	Charges spécifiques (9)	26 000,00	0,00	26 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	5 000,00	694 000,00	699 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 339 003,88	2 339 003,88
Dépenses de fonctionnement – Total		903 460,63	3 033 003,88	3 936 464,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	85 391,74
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 021 856,25
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	343 124,80	0,00	343 124,80
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	96 100,00	96 100,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		694 000,00	694 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		2 339 003,88	2 339 003,88
024 Produits des cessions d'immobilisations	703 500,00		703 500,00
Recettes d'investissement – Total	3 046 624,80	3 129 103,88	6 175 728,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 175 728,68
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	3 836 856,25	0,00	3 836 856,25
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	156 000,00	156 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	29 000,00	29 000,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 836 856,25	185 000,00	4 021 856,25

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 021 856,25

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		3 357 772,45	61 275,79	0,00	4 483 918,50	4 483 918,50	3 455 318,50	1 028 600,00	4 545 194,29
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 714,45	6 000,00	0,00	57 500,00	57 500,00	35 500,00	22 000,00	63 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	265 500,00	54 733,63	0,00	155 500,00	155 500,00	65 500,00	90 000,00	210 233,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 286 658,00	542,16	0,00	3 357 318,50	3 357 318,50	3 354 318,50	3 000,00	3 357 860,66
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 614 872,45	61 275,79	0,00	3 570 318,50	3 570 318,50	3 455 318,50	115 000,00	3 631 594,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	576 000,00	0,00		632 500,00	632 500,00		632 500,00	632 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		576 000,00	0,00	0,00	632 500,00	632 500,00	0,00	632 500,00	632 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 190 872,45	61 275,79	0,00	4 202 818,50	4 202 818,50	3 455 318,50	747 500,00	4 264 094,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	156 000,00			185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 900,00			96 100,00	96 100,00		96 100,00	96 100,00
Total des dépenses d'ordre		166 900,00			281 100,00	281 100,00		281 100,00	281 100,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								1 630 534,39
---	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées								6 175 728,68
---	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 829 084,84	0,00	6 175 728,68	6 175 728,68	6 175 728,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	162 313,60	0,00	343 124,80	343 124,80	343 124,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 130 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 292 313,60	0,00	2 343 124,80	2 343 124,80	2 343 124,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	580 000,00	0,00	703 500,00	703 500,00	703 500,00
Total des recettes financières		580 000,00	0,00	703 500,00	703 500,00	703 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 872 313,60	0,00	3 046 624,80	3 046 624,80	3 046 624,80
021	Virement de la section de fonctionnement	1 004 727,02		2 339 003,88	2 339 003,88	2 339 003,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	941 144,22		694 000,00	694 000,00	694 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	10 900,00		96 100,00	96 100,00	96 100,00
Total des recettes d'ordre		1 956 771,24		3 129 103,88	3 129 103,88	3 129 103,88

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					6 175 728,68

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 357 772,45	61 275,79	0,00	4 483 918,50	4 483 918,50	3 455 318,50	1 028 600,00	4 545 194,29
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 714,45	6 000,00	0,00	57 500,00	57 500,00	35 500,00	22 000,00	63 500,00
2031	Frais d'études	53 714,45	0,00		54 500,00	54 500,00	34 500,00	20 000,00	54 500,00
2033	Frais d'insertion	9 000,00	6 000,00		3 000,00	3 000,00	1 000,00	2 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	265 500,00	54 733,63	0,00	155 500,00	155 500,00	65 500,00	90 000,00	210 233,63
21321	Immeubles de rapport	110 500,00	35 239,38		48 000,00	48 000,00	40 500,00	7 500,00	83 239,38
21351	Bâtiments publics	155 000,00	9 319,60		82 500,00	82 500,00	0,00	82 500,00	91 819,60
2152	Installations de voirie	0,00	10 174,65		0,00	0,00	0,00	0,00	10 174,65
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 286 658,00	542,16	0,00	3 357 318,50	3 357 318,50	3 354 318,50	3 000,00	3 357 860,66
2313	Constructions	2 076 658,00	542,16		3 250 592,50	3 250 592,50	3 247 592,50	3 000,00	3 251 134,66
238	Avances commandes immo corporelles	210 000,00	0,00		106 726,00	106 726,00	106 726,00	0,00	106 726,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 614 872,45	61 275,79	0,00	3 570 318,50	3 570 318,50	3 455 318,50	115 000,00	3 631 594,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	576 000,00	0,00		632 500,00	632 500,00		632 500,00	632 500,00
1641	Emprunts en euros	529 000,00	0,00		580 000,00	580 000,00		580 000,00	580 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	22 000,00	0,00		22 500,00	22 500,00		22 500,00	22 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		576 000,00	0,00	0,00	632 500,00	632 500,00	0,00	632 500,00	632 500,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 190 872,45	61 275,79	0,00	4 202 818,50	4 202 818,50	3 455 318,50	747 500,00	4 264 094,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	156 000,00			185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	156 000,00			185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	60 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
13912	Subv. transf. Régions	18 000,00			18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
13913	Subv. transf. Départements	37 000,00			37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	41 000,00			41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00			29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 900,00			96 100,00	96 100,00		96 100,00	96 100,00
2313	Constructions	10 900,00			96 100,00	96 100,00		96 100,00	96 100,00
Total des dépenses d'ordre		166 900,00			281 100,00	281 100,00		281 100,00	281 100,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 829 084,84	0,00	6 175 728,68	6 175 728,68	6 175 728,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	162 313,60	0,00	343 124,80	343 124,80	343 124,80
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	162 313,60	0,00	343 124,80	343 124,80	343 124,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 130 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1641	Emprunts en euros	2 130 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 292 313,60	0,00	2 343 124,80	2 343 124,80	2 343 124,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	580 000,00	0,00	703 500,00	703 500,00	703 500,00
Total des recettes financières		580 000,00	0,00	703 500,00	703 500,00	703 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 872 313,60	0,00	3 046 624,80	3 046 624,80	3 046 624,80
021	Virement de la section de fonctionnement	1 004 727,02		2 339 003,88	2 339 003,88	2 339 003,88
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	941 144,22		694 000,00	694 000,00	694 000,00
15182	Autres provisions pour risques	10 492,22		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	3 500,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		400,00	400,00	400,00
281321	Immeubles de rapport	850 000,00		650 200,00	650 200,00	650 200,00
281351	Bâtiments publics	21 000,00		40 100,00	40 100,00	40 100,00
28152	Installations de voirie	42 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		300,00	300,00	300,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 500,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28188	Autres immo. corporelles	1 000,00		0,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	652,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	10 900,00		96 100,00	96 100,00	96 100,00
238	Avances commandes immo corporelles	10 900,00		96 100,00	96 100,00	96 100,00
Total des recettes d'ordre		1 956 771,24		3 129 103,88	3 129 103,88	3 129 103,88

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 766 756,24	402 981,63	0,00	3 533 482,88	3 533 482,88	0,00	3 533 482,88	3 936 464,51
011	Charges à caractère général (3)	610 375,00	402 981,63	0,00	298 269,00	298 269,00	0,00	298 269,00	701 250,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	21 010,00	0,00	0,00	21 010,00	21 010,00	0,00	21 010,00	21 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		631 385,00	402 981,63	0,00	319 279,00	319 279,00	0,00	319 279,00	722 260,63
66	Charges financières	163 500,00	0,00		150 200,00	150 200,00		150 200,00	150 200,00
67	Charges spécifiques (3)	26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		189 500,00	0,00	0,00	181 200,00	181 200,00		181 200,00	181 200,00
Total des dépenses réelles		820 885,00	402 981,63	0,00	500 479,00	500 479,00	0,00	500 479,00	903 460,63
023	Virement à la section d'investissement	1 004 727,02			2 339 003,88	2 339 003,88		2 339 003,88	2 339 003,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	941 144,22			694 000,00	694 000,00		694 000,00	694 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 945 871,24			3 033 003,88	3 033 003,88		3 033 003,88	3 033 003,88

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	85 391,74
--	------------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 021 856,25
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 230 094,58	0,00	4 021 856,25	4 021 856,25	4 021 856,25
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	3 074 094,58	0,00	3 836 856,25	3 836 856,25	3 836 856,25
Total des recettes de gestion des services		3 074 094,58	0,00	3 836 856,25	3 836 856,25	3 836 856,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 074 094,58	0,00	3 836 856,25	3 836 856,25	3 836 856,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	156 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		156 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 021 856,25
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 766 756,24	402 981,63	0,00	3 533 482,88	3 533 482,88	0,00	3 533 482,88	3 936 464,51
011	Charges à caractère général (4)	610 375,00	402 981,63	0,00	298 269,00	298 269,00	0,00	298 269,00	701 250,63
60611	Eau et assainissement	5 600,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
60612	Energie - Electricité	32 100,00	0,00		32 200,00	32 200,00	0,00	32 200,00	32 200,00
60613	Chauffage urbain	7 700,00	637,61		7 700,00	7 700,00	0,00	7 700,00	8 337,61
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
611	Contrats de prestations de services	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61358	Autres	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 100,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	51 500,00	6 819,33		40 946,00	40 946,00	0,00	40 946,00	47 765,33
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	400 000,00	365 287,26		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	435 287,26
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	4 469,00		21 054,00	21 054,00	0,00	21 054,00	25 523,00
6156	Maintenance	9 450,00	1 060,27		9 050,00	9 050,00	0,00	9 050,00	10 110,27
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	23 972,16		0,00	0,00	0,00	0,00	23 972,16
6182	Documentation générale et technique	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6228	Divers	0,00	0,00		4 080,00	4 080,00	0,00	4 080,00	4 080,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6234	Réceptions	1 000,00	550,00		1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1 800,00
6261	Frais d'affranchissement	2 700,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6262	Frais de télécommunications	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 350,00	186,00		3 150,00	3 150,00	0,00	3 150,00	3 336,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	87 025,00	0,00		82 089,00	82 089,00	0,00	82 089,00	82 089,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	21 010,00	0,00	0,00	21 010,00	21 010,00	0,00	21 010,00	21 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		631 385,00	402 981,63	0,00	319 279,00	319 279,00	0,00	319 279,00	722 260,63
66	Charges financières	163 500,00	0,00		150 200,00	150 200,00		150 200,00	150 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	167 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 000,00	0,00		-15 000,00	-15 000,00		-15 000,00	-15 000,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattac	6 500,00	0,00		5 200,00	5 200,00		5 200,00	5 200,00
67	Charges spécifiques (4)	26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		189 500,00	0,00	0,00	181 200,00	181 200,00		181 200,00	181 200,00
Total des dépenses réelles		820 885,00	402 981,63	0,00	500 479,00	500 479,00	0,00	500 479,00	903 460,63
023	Virement à la section d'investissement	1 004 727,02			2 339 003,88	2 339 003,88		2 339 003,88	2 339 003,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	941 144,22			694 000,00	694 000,00		694 000,00	694 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	930 000,00			694 000,00	694 000,00		694 000,00	694 000,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	652,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	10 492,22			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 945 871,24			3 033 003,88	3 033 003,88		3 033 003,88	3 033 003,88

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	51 402,84
Montant des ICNE de l'exercice N-1	66 402,84

= Différence ICNE N – ICNE N-1

-15 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 230 094,58	0,00	4 021 856,25	4 021 856,25	4 021 856,25
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 074 094,58	0,00	3 836 856,25	3 836 856,25	3 836 856,25
752	Revenus des immeubles	754 490,54	0,00	688 775,00	688 775,00	688 775,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	1 819 321,04	0,00	2 656 422,61	2 656 422,61	2 656 422,61
75888	Autres	500 283,00	0,00	491 658,64	491 658,64	491 658,64
Total des recettes de gestion des services		3 074 094,58	0,00	3 836 856,25	3 836 856,25	3 836 856,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 074 094,58	0,00	3 836 856,25	3 836 856,25	3 836 856,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	156 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	156 000,00		156 000,00	156 000,00	156 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		156 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2022

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 996 201,10									
1641 Emprunts en euros (total)					7 996 201,10									
0229	CAISSE D'EPARGNE	15/11/2006	01/01/2018	01/07/2018	646 425,25	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,000	EUR	A	P	O	A-1
0244	SFIL CAFFIL	05/10/2007	01/01/2018	01/04/2018	418 997,26	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,799	EUR	A	P	O	A-1
0259	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/11/2008	01/01/2018	01/03/2018	770 000,00	F	Taux fixe à 5.06 %	5,060	5,234	EUR	T	C	O	A-1
0265	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2009	01/01/2018	01/02/2018	325 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,000	EUR	A	C	O	A-1
0268	CREDIT AGRICOLE	25/08/2010	01/01/2018	20/01/2018	162 500,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.47 sur Euribor 3M) + 0.47	0,141	0,143	EUR	T	C	O	A-1
0269	SFIL CAFFIL	25/08/2010	01/01/2018	01/04/2018	520 296,79	F	Taux fixe à 2.51 %	2,510	2,534	EUR	T	P	O	A-1
0283	CAISSE D'EPARGNE	21/01/2013	01/01/2018	15/01/2018	644 410,13	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	4,887	EUR	T	P	O	A-1
0297	SFIL CAFFIL	24/10/2014	01/01/2018	01/01/2019	2 700 000,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	0,814	0,826	EUR	A	C	O	A-1
0298	SFIL CAFFIL	24/10/2014	01/01/2018	01/01/2019	900 000,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	0,814	0,826	EUR	A	C	O	A-1
0312	SFIL CAFFIL	06/07/2015	01/01/2018	01/03/2018	908 571,67	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,269	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 996 201,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 143 323,74					533 958,69	127 228,52	0,00	46 933,80
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 143 323,74					533 958,69	127 228,52	0,00	46 933,80
0229	N	0,00	A-1	387 039,92	4,50	F	Taux fixe à 4 %	4,000	71 458,07	15 481,60	0,00	6 276,57
0244	N	0,00	A-1	287 067,09	6,25	F	Taux fixe à 4.73 %	4,799	36 345,45	13 766,86	0,00	9 026,12
0259	N	0,00	A-1	490 000,00	6,92	F	Taux fixe à 5.06 %	5,234	70 000,00	23 787,98	0,00	1 771,00
0265	N	0,00	A-1	225 000,00	8,08	F	Taux fixe à 4 %	4,000	25 000,00	9 000,00	0,00	7 311,11
0268	N	0,00	A-1	112 500,00	8,80	V	(Euribor 3M-Floor -0.47 sur Euribor 3M) + 0.47	0,000	12 500,00	22,70	0,00	51,23
0269	N	0,00	A-1	384 092,31	8,75	F	Taux fixe à 2.51 %	2,534	38 531,91	9 279,93	0,00	2 144,30
0283	N	0,00	A-1	523 437,57	11,54	F	Taux fixe à 4.8 %	4,887	34 026,26	24 518,62	0,00	4 894,12
0297	N	0,00	A-1	2 250 000,00	14,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	0,509	150 000,00	11 429,06	0,00	10 659,14
0298	N	0,00	A-1	750 000,00	14,00	V	(Euribor 12M + 1)-Floor -1 sur Euribor 12M	0,509	50 000,00	3 809,69	0,00	3 553,05
0312	N	0,00	A-1	734 186,85	13,67	F	Taux fixe à 2.25 %	2,269	46 097,00	16 132,08	0,00	1 247,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - LOCATION DE BATIMENTS - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 143 323,74					533 958,69	127 228,52	0,00	46 933,80

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 143 323,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000€)	1	16/12/2021
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits...	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	4 090,53		0,00	4 090,53	0,00	4 090,53
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	4 090,53		0,00	4 090,53	0,00	4 090,53
CREANCES DOUTEUSES	4 090,53	01/01/2022	0,00	4 090,53	0,00	4 090,53
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	4 090,53		0,00	4 090,53	0,00	4 090,53
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	83 054,06		0,00	83 054,06	28 512,06	54 542,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	83 054,06		0,00	83 054,06	28 512,06	54 542,00
RESTES A RECOUVRER	28 512,06	13/04/2014	0,00	28 512,06	28 512,06	0,00
RISQUES CONTENTIEUX	54 542,00	23/12/2020	0,00	54 542,00	0,00	54 542,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	83 054,06		0,00	83 054,06	28 512,06	54 542,00
TOTAL PROVISIONS	87 144,59		0,00	87 144,59	28 512,06	58 632,53

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		758 500,00	I 758 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		602 500,00	602 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	580 000,00	580 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	22 500,00	22 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		156 000,00	156 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	156 000,00	156 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	758 500,00	61 275,79	1 630 534,39	2 450 310,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 736 503,88	III 3 736 503,88
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 736 503,88	3 736 503,88
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	400,00	400,00
281321	Immeubles de rapport	650 200,00	650 200,00
281351	Bâtiments publics	40 100,00	40 100,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	300,00	300,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00	3 000,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	0,00	0,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	703 500,00	703 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 339 003,88	2 339 003,88

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 736 503,88	0,00	0,00	0,00	3 736 503,88

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 450 310,18

Ressources propres disponibles	IV	3 736 503,88
Solde	V = IV – II (8)	1 286 193,70

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 32

Contre : 14

Abstentions : 15

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),
A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière
A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PAWELCZYK Evelyne	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	
PETIT Valérie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
TONDELIER Marine	
VALLIN Jérôme	
VAN HEUE Christophe	
VASSEUR Franck	
WERQUIN MILDRED	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900211

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : AMENAGEMENT DE ZONES (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	46
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	47
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	48
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	49

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	51
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	52

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	54
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	22 791 057,59	25 716 341,45	-1 227 800,68	A1 1 697 483,18
Investissement	10 142 217,11	12 146 632,36	(3) -3 734 883,84	A2 -1 730 468,59
Fonctionnement	12 648 840,48	13 569 709,09	(4) 2 507 083,16	A3 3 427 951,77

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 176 216,75	III + IV 0,00	B1	-176 216,75
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 176 216,75	IV 0,00	B3	-176 216,75

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 521 266,43
Investissement	A2 + B2	-1 730 468,59
Fonctionnement	A3 + B3	3 251 735,02

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 176 216,75
011	Charges à caractère général (4)	176 216,75
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	13 107 000,00	14 837 468,59

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 730 468,59	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	14 837 468,59	14 837 468,59
--	---------------	---------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	17 320 789,02	14 069 054,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	176 216,75	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 427 951,77

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	17 497 005,77	17 497 005,77
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	32 334 474,36	32 334 474,36
---------------------	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
----------------------	--	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	130 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	1 082 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		130 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	1 082 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		130 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	1 082 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	13 600 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00	12 025 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		13 600 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00	12 025 000,00

TOTAL	13 730 000,00	0,00	13 107 000,00	13 107 000,00	13 107 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 730 468,59
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 837 468,59
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	5 284 883,84	0,00	4 762 468,59	4 762 468,59	4 762 468,59
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 284 883,84	0,00	4 762 468,59	4 762 468,59	4 762 468,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 284 883,84	0,00	4 762 468,59	4 762 468,59	4 762 468,59

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	12 180 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00	10 075 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 180 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00	10 075 000,00

TOTAL	17 464 883,84	0,00	14 837 468,59	14 837 468,59	14 837 468,59
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 837 468,59
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

-1 950 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	948 796,00	176 216,75	1 879 976,00	1 879 976,00	2 056 192,75
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 102 937,11	0,00	5 271 513,02	5 271 513,02	5 271 513,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 051 733,11	176 216,75	7 151 489,02	7 151 489,02	7 327 705,77
66	Charges financières	31 800,00	0,00	29 800,00	29 800,00	29 800,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 083 533,11	176 216,75	7 181 289,02	7 181 289,02	7 357 505,77

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	12 180 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00	10 075 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	65 000,00		64 500,00	64 500,00	64 500,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 245 000,00		10 139 500,00	10 139 500,00	10 139 500,00

TOTAL	17 328 533,11	176 216,75	17 320 789,02	17 320 789,02	17 497 005,77
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 497 005,77
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 048 033,00	0,00	1 979 544,00	1 979 544,00	1 979 544,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion courante		1 048 043,00	0,00	1 979 554,00	1 979 554,00	1 979 554,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 048 043,00	0,00	1 979 554,00	1 979 554,00	1 979 554,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	13 600 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00	12 025 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	65 000,00		64 500,00	64 500,00	64 500,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		13 665 000,00		12 089 500,00	12 089 500,00	12 089 500,00

TOTAL	14 713 043,00	0,00	14 069 054,00	14 069 054,00	14 069 054,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 427 951,77
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 497 005,77
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-1 950 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		12 025 000,00	12 025 000,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 082 000,00	12 025 000,00	13 107 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 730 468,59
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 837 468,59
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 056 192,75		2 056 192,75
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		64 500,00	64 500,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5 271 513,02	0,00	5 271 513,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	29 800,00	0,00	29 800,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		10 075 000,00	10 075 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 357 505,77	10 139 500,00	17 497 005,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 497 005,77
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 762 468,59	0,00	4 762 468,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		10 075 000,00	10 075 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 762 468,59	10 075 000,00	14 837 468,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 837 468,59
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 979 544,00		1 979 544,00
71	Production stockée (ou déstockage)		12 025 000,00	12 025 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	10,00	0,00	10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		64 500,00	64 500,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 979 554,00	12 089 500,00	14 069 054,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 427 951,77
------------------------------------	--------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			17 497 005,77

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	13 730 000,00	0,00	0,00	13 107 000,00	13 107 000,00	0,00	13 107 000,00	13 107 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	130 000,00	0,00		1 082 000,00	1 082 000,00		1 082 000,00	1 082 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	130 000,00	0,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	130 000,00	0,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	13 600 000,00			12 025 000,00	12 025 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	13 600 000,00			12 025 000,00	12 025 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	1 730 468,59
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	14 837 468,59
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		17 464 883,84	0,00	14 837 468,59	14 837 468,59	14 837 468,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	5 284 883,84	0,00	4 762 468,59	4 762 468,59	4 762 468,59
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 284 883,84	0,00	4 762 468,59	4 762 468,59	4 762 468,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 284 883,84	0,00	4 762 468,59	4 762 468,59	4 762 468,59
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	12 180 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00	10 075 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 180 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00	10 075 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	14 837 468,59
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		13 730 000,00	0,00	0,00	13 107 000,00	13 107 000,00	0,00	13 107 000,00	13 107 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	130 000,00	0,00		1 082 000,00	1 082 000,00		1 082 000,00	1 082 000,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	50 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		130 000,00	0,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		130 000,00	0,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00	0,00	1 082 000,00	1 082 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	13 600 000,00			12 025 000,00	12 025 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - AMENAGEMENT DE ZONES - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Charges transférées (7)	13 600 000,00			12 025 000,00	12 025 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00
3555	Terrains aménagés	13 600 000,00			12 025 000,00	12 025 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		13 600 000,00			12 025 000,00	12 025 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 464 883,84	0,00	14 837 468,59	14 837 468,59	14 837 468,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	5 284 883,84	0,00	4 762 468,59	4 762 468,59	4 762 468,59
168751	Dettes - GFP de rattachement	5 284 883,84	0,00	4 762 468,59	4 762 468,59	4 762 468,59
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 284 883,84	0,00	4 762 468,59	4 762 468,59	4 762 468,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 284 883,84	0,00	4 762 468,59	4 762 468,59	4 762 468,59
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	12 180 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00	10 075 000,00
3555	Terrains aménagés	12 180 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00	10 075 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 180 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00	10 075 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		17 328 533,11	176 216,75	0,00	17 320 789,02	17 320 789,02	0,00	17 320 789,02	17 497 005,77
011	Charges à caractère général (3)	948 796,00	176 216,75	0,00	1 879 976,00	1 879 976,00	0,00	1 879 976,00	2 056 192,75
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 102 937,11	0,00	0,00	5 271 513,02	5 271 513,02	0,00	5 271 513,02	5 271 513,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 051 733,11	176 216,75	0,00	7 151 489,02	7 151 489,02	0,00	7 151 489,02	7 327 705,77
66	Charges financières	31 800,00	0,00		29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		31 800,00	0,00	0,00	29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
Total des dépenses réelles		5 083 533,11	176 216,75	0,00	7 181 289,02	7 181 289,02	0,00	7 181 289,02	7 357 505,77
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	12 180 000,00			10 075 000,00	10 075 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	65 000,00			64 500,00	64 500,00		64 500,00	64 500,00
Total des dépenses d'ordre		12 245 000,00			10 139 500,00	10 139 500,00		10 139 500,00	10 139 500,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	17 497 005,77
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 713 043,00	0,00	14 069 054,00	14 069 054,00	14 069 054,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 048 033,00	0,00	1 979 544,00	1 979 544,00	1 979 544,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		1 048 043,00	0,00	1 979 554,00	1 979 554,00	1 979 554,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 048 043,00	0,00	1 979 554,00	1 979 554,00	1 979 554,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	13 600 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00	12 025 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	65 000,00		64 500,00	64 500,00	64 500,00
Total des recettes d'ordre		13 665 000,00		12 089 500,00	12 089 500,00	12 089 500,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 427 951,77
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	17 497 005,77
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 328 533,11	176 216,75	0,00	17 320 789,02	17 320 789,02	0,00	17 320 789,02	17 497 005,77
011	Charges à caractère général (4)	948 796,00	176 216,75	0,00	1 879 976,00	1 879 976,00	0,00	1 879 976,00	2 056 192,75
6015	Terrains à aménager	151 200,00	0,00		122 500,00	122 500,00	0,00	122 500,00	122 500,00
6045	Achats études et prestations de services	308 000,00	132 520,96		112 500,00	112 500,00	0,00	112 500,00	245 020,96
605	Achats de matériel, équip. et travaux	460 000,00	43 695,79		1 615 000,00	1 615 000,00	0,00	1 615 000,00	1 658 695,79
63512	Taxes foncières	29 596,00	0,00		29 976,00	29 976,00	0,00	29 976,00	29 976,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 102 937,11	0,00	0,00	5 271 513,02	5 271 513,02	0,00	5 271 513,02	5 271 513,02
65822	Reversement excédent budgets annexes	4 102 927,11	0,00		5 271 503,02	5 271 503,02	0,00	5 271 503,02	5 271 503,02
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 051 733,11	176 216,75	0,00	7 151 489,02	7 151 489,02	0,00	7 151 489,02	7 327 705,77
66	Charges financières	31 800,00	0,00		29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-200,00	0,00		-200,00	-200,00		-200,00	-200,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		31 800,00	0,00	0,00	29 800,00	29 800,00		29 800,00	29 800,00
Total des dépenses réelles		5 083 533,11	176 216,75	0,00	7 181 289,02	7 181 289,02	0,00	7 181 289,02	7 357 505,77
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - AMENAGEMENT DE ZONES - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	12 180 000,00			10 075 000,00	10 075 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	12 180 000,00			10 075 000,00	10 075 000,00		10 075 000,00	10 075 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	65 000,00			64 500,00	64 500,00		64 500,00	64 500,00
Total des dépenses d'ordre		12 245 000,00			10 139 500,00	10 139 500,00		10 139 500,00	10 139 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	2 201,10
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 401,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-200,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 713 043,00	0,00	14 069 054,00	14 069 054,00	14 069 054,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 048 033,00	0,00	1 979 544,00	1 979 544,00	1 979 544,00
7015	Ventes de terrains aménagés	1 048 033,00	0,00	1 979 544,00	1 979 544,00	1 979 544,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
75888	Autres	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		1 048 043,00	0,00	1 979 554,00	1 979 554,00	1 979 554,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 048 043,00	0,00	1 979 554,00	1 979 554,00	1 979 554,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	13 600 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00	12 025 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	13 600 000,00		12 025 000,00	12 025 000,00	12 025 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	65 000,00		64 500,00	64 500,00	64 500,00
791	Transferts de charges de fonctionnement	33 000,00		32 500,00	32 500,00	32 500,00
796	Transferts charges financières	32 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
Total des recettes d'ordre		13 665 000,00		12 089 500,00	12 089 500,00	12 089 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 544 571,89									
1641 Emprunts en euros (total)					1 544 571,89									
0313	SFIL CAFFIL	06/07/2015	01/01/2018	01/03/2018	1 544 571,89	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,269	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - AMENAGEMENT DE ZONES - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 544 571,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 248 117,83					78 364,86	27 424,54	0,00	2 120,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 248 117,83					78 364,86	27 424,54	0,00	2 120,18
0313	N	0,00	A-1	1 248 117,83	13,67	F	Taux fixe à 2.25 %	2,269	78 364,86	27 424,54	0,00	2 120,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 248 117,83					78 364,86	27 424,54	0,00	2 120,18

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 248 117,83	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 082 000,00	I 1 082 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 082 000,00	1 082 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	82 000,00	82 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 000 000,00	1 000 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 082 000,00	0,00	1 730 468,59	2 812 468,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 075 000,00	III 10 075 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		10 075 000,00	10 075 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
3555	Terrains aménagés	10 075 000,00	10 075 000,00
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 075 000,00	0,00	0,00	0,00	10 075 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 812 468,59
Ressources propres disponibles	IV 10 075 000,00
Solde	V = IV – II (8) 7 262 531,41

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 32

Contre : 14

Abstentions : 15

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),
A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière
A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PAWELCZYK Evelyne	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	
PETIT Valérie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
TONDELIER Marine	
VALLIN Jérôme	
VAN HEUE Christophe	
VASSEUR Franck	
WERQUIN MILDRED	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900237

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : ZAC SAINTE HENRIETTE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	46
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	47
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	48
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	49

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	51
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	52

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	54
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	26 428 594,60	25 731 841,64	-3 540 552,22	A1 -4 237 305,18
Investissement	13 273 633,51	12 536 681,28	(3) -5 732 579,28	A2 -6 469 531,51
Fonctionnement	13 154 961,09	13 195 160,36	(4) 2 192 027,06	A3 2 232 226,33

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 214 275,74	III + IV 734 323,90	B1 520 048,16
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 214 275,74	IV 734 323,90	B3 520 048,16

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	-3 717 257,02
Investissement	A2 + B2	-6 469 531,51
Fonctionnement	A3 + B3	2 752 274,49

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 214 275,74
011	Charges à caractère général (4)	214 275,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 734 323,90
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	195 225,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	539 098,90
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	14 175 000,00	20 644 531,51
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 6 469 531,51	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		20 644 531,51	20 644 531,51
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	17 485 565,74	14 733 291,25
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	214 275,74	734 323,90
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 232 226,33
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		17 699 841,48	17 699 841,48
TOTAL DU BUDGET (4)		38 344 372,99	38 344 372,99

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
----------------------	--	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	14 215 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		14 215 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00

TOTAL	14 390 000,00	0,00	14 175 000,00	14 175 000,00	14 175 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 469 531,51
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 644 531,51
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	7 572 579,28	0,00	7 544 531,51	7 544 531,51	7 544 531,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 572 579,28	0,00	7 544 531,51	7 544 531,51	7 544 531,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 572 579,28	0,00	7 544 531,51	7 544 531,51	7 544 531,51

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	12 550 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00	13 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 550 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00	13 100 000,00

TOTAL	20 122 579,28	0,00	20 644 531,51	20 644 531,51	20 644 531,51
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 644 531,51
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

-900 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 262 383,00	214 275,74	862 975,29	862 975,29	1 077 251,03
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 519 517,11	0,00	3 413 090,45	3 413 090,45	3 413 090,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 781 900,11	214 275,74	4 276 065,74	4 276 065,74	4 490 341,48
66	Charges financières	42 800,00	0,00	39 500,00	39 500,00	39 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 824 700,11	214 275,74	4 315 565,74	4 315 565,74	4 529 841,48

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	12 550 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00	13 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	56 500,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 606 500,00		13 170 000,00	13 170 000,00	13 170 000,00

TOTAL	17 431 200,11	214 275,74	17 485 565,74	17 485 565,74	17 699 841,48
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 699 841,48
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	195 225,00	0,00	0,00	195 225,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	663 291,05	539 098,90	663 291,05	663 291,05	1 202 389,95
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,20	0,20	0,20
Total des recettes de gestion courante		663 291,05	734 323,90	663 291,25	663 291,25	1 397 615,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		663 291,05	734 323,90	663 291,25	663 291,25	1 397 615,15

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	14 215 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	56 500,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		14 271 500,00		14 070 000,00	14 070 000,00	14 070 000,00

TOTAL	14 934 791,05	734 323,90	14 733 291,25	14 733 291,25	15 467 615,15
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 232 226,33
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 699 841,48
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-900 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	--------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	175 000,00	0,00	175 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		14 000 000,00	14 000 000,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		175 000,00	14 000 000,00	14 175 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	6 469 531,51
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 644 531,51
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 077 251,03		1 077 251,03
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		70 000,00	70 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 413 090,45	0,00	3 413 090,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	39 500,00	0,00	39 500,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		13 100 000,00	13 100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 529 841,48	13 170 000,00	17 699 841,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 699 841,48
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 544 531,51	0,00	7 544 531,51
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		13 100 000,00	13 100 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		7 544 531,51	13 100 000,00	20 644 531,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 644 531,51
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	195 225,00		195 225,00
71	Production stockée (ou déstockage)		14 000 000,00	14 000 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 202 389,95		1 202 389,95
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,20	0,00	0,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		70 000,00	70 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 397 615,15	14 070 000,00	15 467 615,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 232 226,33
------------------------------------	--------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			17 699 841,48

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		14 390 000,00	0,00	0,00	14 175 000,00	14 175 000,00	0,00	14 175 000,00	14 175 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	14 215 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 215 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								6 469 531,51
---	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées								20 644 531,51
---	--	--	--	--	--	--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		20 122 579,28	0,00	20 644 531,51	20 644 531,51	20 644 531,51
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	7 572 579,28	0,00	7 544 531,51	7 544 531,51	7 544 531,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 572 579,28	0,00	7 544 531,51	7 544 531,51	7 544 531,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 572 579,28	0,00	7 544 531,51	7 544 531,51	7 544 531,51
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	12 550 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00	13 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 550 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00	13 100 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	20 644 531,51
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		14 390 000,00	0,00	0,00	14 175 000,00	14 175 000,00	0,00	14 175 000,00	14 175 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
1641	Emprunts en euros	175 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	14 215 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ZAC SAINTE HENRIETTE - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Charges transférées (7)	14 215 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00
3555	Terrains aménagés	14 215 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		14 215 000,00			14 000 000,00	14 000 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		20 122 579,28	0,00	20 644 531,51	20 644 531,51	20 644 531,51
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	7 572 579,28	0,00	7 544 531,51	7 544 531,51	7 544 531,51
168751	Dettes - GFP de rattachement	7 572 579,28	0,00	7 544 531,51	7 544 531,51	7 544 531,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 572 579,28	0,00	7 544 531,51	7 544 531,51	7 544 531,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 572 579,28	0,00	7 544 531,51	7 544 531,51	7 544 531,51
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	12 550 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00	13 100 000,00
3555	Terrains aménagés	12 550 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00	13 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 550 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00	13 100 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		17 431 200,11	214 275,74	0,00	17 485 565,74	17 485 565,74	45 527,29	17 440 038,45	17 699 841,48
011	Charges à caractère général (3)	1 262 383,00	214 275,74	0,00	862 975,29	862 975,29	45 527,29	817 448,00	1 077 251,03
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 519 517,11	0,00	0,00	3 413 090,45	3 413 090,45	0,00	3 413 090,45	3 413 090,45
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 781 900,11	214 275,74	0,00	4 276 065,74	4 276 065,74	45 527,29	4 230 538,45	4 490 341,48
66	Charges financières	42 800,00	0,00		39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		42 800,00	0,00	0,00	39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
Total des dépenses réelles		4 824 700,11	214 275,74	0,00	4 315 565,74	4 315 565,74	45 527,29	4 270 038,45	4 529 841,48
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	12 550 000,00			13 100 000,00	13 100 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	56 500,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
Total des dépenses d'ordre		12 606 500,00			13 170 000,00	13 170 000,00		13 170 000,00	13 170 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	17 699 841,48
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 934 791,05	734 323,90	14 733 291,25	14 733 291,25	15 467 615,15
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	195 225,00	0,00	0,00	195 225,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	663 291,05	539 098,90	663 291,05	663 291,05	1 202 389,95
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,20	0,20	0,20
Total des recettes de gestion des services		663 291,05	734 323,90	663 291,25	663 291,25	1 397 615,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		663 291,05	734 323,90	663 291,25	663 291,25	1 397 615,15
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	14 215 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	56 500,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des recettes d'ordre		14 271 500,00		14 070 000,00	14 070 000,00	14 070 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 232 226,33
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	17 699 841,48
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 431 200,11	214 275,74	0,00	17 485 565,74	17 485 565,74	45 527,29	17 440 038,45	17 699 841,48
011	Charges à caractère général (4)	1 262 383,00	214 275,74	0,00	862 975,29	862 975,29	45 527,29	817 448,00	1 077 251,03
6015	Terrains à aménager	500 000,00	9 392,57		445 527,29	445 527,29	45 527,29	400 000,00	454 919,86
6042	Achats de prestations de services	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6045	Achats études et prestations de services	130 000,00	94 569,27		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	154 569,27
605	Achats de matériel, équip. et travaux	595 000,00	110 313,90		310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00	420 313,90
63512	Taxes foncières	17 383,00	0,00		27 448,00	27 448,00	0,00	27 448,00	27 448,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 519 517,11	0,00	0,00	3 413 090,45	3 413 090,45	0,00	3 413 090,45	3 413 090,45
65822	Reversement excédent budgets annexes	3 519 517,11	0,00		3 413 090,45	3 413 090,45	0,00	3 413 090,45	3 413 090,45
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 781 900,11	214 275,74	0,00	4 276 065,74	4 276 065,74	45 527,29	4 230 538,45	4 490 341,48
66	Charges financières	42 800,00	0,00		39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-200,00	0,00		-500,00	-500,00		-500,00	-500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		42 800,00	0,00	0,00	39 500,00	39 500,00		39 500,00	39 500,00
Total des dépenses réelles		4 824 700,11	214 275,74	0,00	4 315 565,74	4 315 565,74	45 527,29	4 270 038,45	4 529 841,48
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ZAC SAINTE HENRIETTE - BP - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	12 550 000,00			13 100 000,00	13 100 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	12 550 000,00			13 100 000,00	13 100 000,00		13 100 000,00	13 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	56 500,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
Total des dépenses d'ordre		12 606 500,00			13 170 000,00	13 170 000,00		13 170 000,00	13 170 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	6 173,15
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 673,15
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 934 791,05	734 323,90	14 733 291,25	14 733 291,25	15 467 615,15
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	195 225,00	0,00	0,00	195 225,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	195 225,00	0,00	0,00	195 225,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	663 291,05	539 098,90	663 291,05	663 291,05	1 202 389,95
74718	Autres participations Etat	0,00	146 720,00	0,00	0,00	146 720,00
7472	Participation régions	339 471,20	0,00	339 471,20	339 471,20	339 471,20
74772	Participation FEDER	323 819,85	0,00	323 819,85	323 819,85	323 819,85
7478218	Autres group., coll. statut particulier	0,00	270 840,44	0,00	0,00	270 840,44
748373	Dot. de soutien à l'invest. local (DSIL)	0,00	121 538,46	0,00	0,00	121 538,46
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,20	0,20	0,20
75888	Autres	0,00	0,00	0,20	0,20	0,20
Total des recettes de gestion des services		663 291,05	734 323,90	663 291,25	663 291,25	1 397 615,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		663 291,05	734 323,90	663 291,25	663 291,25	1 397 615,15
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	14 215 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	14 215 000,00		14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	56 500,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
791	Transferts de charges de fonctionnement	13 500,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
796	Transferts charges financières	43 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre		14 271 500,00		14 070 000,00	14 070 000,00	14 070 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 474 190,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 474 190,00									
286 2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	24/11/2016	02/11/2016	02/02/2017	3 474 190,00	F	Taux fixe à 1.465 %	1,465	1,495	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
286 1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	24/11/2016	02/11/2016	03/11/2036	0,00	F	Taux fixe à 1.465 %	1,465	1,496	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ZAC SAINTE HENRIETTE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					24 750,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					24 750,00									
346	Agence de l'Eau Artois Picardie	29/11/2016	29/11/2016	05/04/2021	24 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 498 940,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 605 642,50					173 709,50	37 732,61	0,00	5 839,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 605 642,50					173 709,50	37 732,61	0,00	5 839,01
286 2	N	0,00	A-1	2 605 642,50	14,84	F	Taux fixe à 1.465 %	1,495	173 709,50	37 732,61	0,00	5 839,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
286 1	N	0,00	A-1	0,00	14,84	F	Taux fixe à 1.465 %	1,496	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		23 512,50					1 237,50	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		23 512,50					1 237,50	0,00	0,00	0,00
346	N	0,00	A-1	23 512,50	18,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 237,50	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - ZAC SAINTE HENRIETTE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		2 629 155,00					174 947,00	37 732,61	0,00	5 839,01

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 629 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		175 000,00	I 175 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		175 000,00	175 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	175 000,00	175 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	175 000,00	0,00	6 469 531,51	6 644 531,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 100 000,00	III 13 100 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		13 100 000,00	13 100 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
3555	Terrains aménagés	13 100 000,00	13 100 000,00
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 100 000,00	0,00	0,00	0,00	13 100 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 6 644 531,51
Ressources propres disponibles	IV 13 100 000,00
Solde	V = IV – II (8) 6 455 468,49

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 32

Contre : 14

Abstentions : 15

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),
A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière
A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PAWELCZYK Evelyne	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	
PETIT Valérie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
TONDELIER Marine	
VALLIN Jérôme	
VAN HEUE Christophe	
VASSEUR Franck	
WERQUIN MILDRED	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900245

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : PROJET CULTUREL DU 99BIS (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	43
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	44

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 173 015,13	1 583 357,67	4 778 076,13	A1 5 188 418,67
Investissement	381 335,20	791 679,93	(3) 5 188 418,67	A2 5 598 763,40
Fonctionnement	791 679,93	791 677,74	(4) -410 342,54	A3 -410 344,73

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 1 210 000,00	III + IV 0,00	B1	-1 210 000,00
Investissement	I 1 210 000,00	III 0,00	B2	-1 210 000,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	3 978 418,67
Investissement	A2 + B2	4 388 763,40
Fonctionnement	A3 + B3	-410 344,73

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 210 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 210 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 192 863,40	804 100,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 210 000,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 598 763,40

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	6 402 863,40	6 402 863,40
--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	964 100,00	1 374 444,73

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 410 344,73	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	1 374 444,73	1 374 444,73
---	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)	7 777 308,13	7 777 308,13
---------------------	--------------	--------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 210 000,00	1 210 000,00	50 000,00	50 000,00	1 260 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 210 000,00	1 210 000,00	50 000,00	50 000,00	1 260 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 392 418,67	0,00	4 758 863,40	4 758 863,40	4 758 863,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 392 418,67	0,00	4 758 863,40	4 758 863,40	4 758 863,40
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 602 418,67	1 210 000,00	4 808 863,40	4 808 863,40	6 018 863,40

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	384 000,00		384 000,00	384 000,00	384 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		384 000,00		384 000,00	384 000,00	384 000,00

TOTAL	5 986 418,67	1 210 000,00	5 192 863,40	5 192 863,40	6 402 863,40
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 402 863,40
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	798 000,00		804 100,00	804 100,00	804 100,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		798 000,00		804 100,00	804 100,00	804 100,00

TOTAL	798 000,00	0,00	804 100,00	804 100,00	804 100,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 598 763,40
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 402 863,40
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

420 100,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 010,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 010,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 010,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	798 000,00		804 100,00	804 100,00	804 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		798 000,00		804 100,00	804 100,00	804 100,00

TOTAL	800 010,00	0,00	964 100,00	964 100,00	964 100,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	410 344,73
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 374 444,73
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	826 352,54	0,00	990 444,73	990 444,73	990 444,73
Total des recettes de gestion courante		826 352,54	0,00	990 444,73	990 444,73	990 444,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		826 352,54	0,00	990 444,73	990 444,73	990 444,73

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	384 000,00		384 000,00	384 000,00	384 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		384 000,00		384 000,00	384 000,00	384 000,00

TOTAL	1 210 352,54	0,00	1 374 444,73	1 374 444,73	1 374 444,73
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 374 444,73
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	420 100,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	384 000,00	384 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 758 863,40	0,00	4 758 863,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 260 000,00	0,00	1 260 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 018 863,40	384 000,00	6 402 863,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 402 863,40
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	160 000,00	0,00	160 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	804 100,00	804 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		160 000,00	804 100,00	964 100,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	410 344,73
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 374 444,73
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		804 100,00	804 100,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	804 100,00	804 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 598 763,40
---	--------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 402 863,40
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	990 444,73	0,00	990 444,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	384 000,00	384 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		990 444,73	384 000,00	1 374 444,73

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 374 444,73

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 986 418,67	1 210 000,00	0,00	5 192 863,40	5 192 863,40	0,00	5 192 863,40	6 402 863,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 210 000,00	1 210 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	1 260 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 210 000,00	1 210 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	1 260 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 392 418,67	0,00		4 758 863,40	4 758 863,40		4 758 863,40	4 758 863,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		4 392 418,67	0,00	0,00	4 758 863,40	4 758 863,40	0,00	4 758 863,40	4 758 863,40
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 602 418,67	1 210 000,00	0,00	4 808 863,40	4 808 863,40	0,00	4 808 863,40	6 018 863,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	384 000,00			384 000,00	384 000,00		384 000,00	384 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		384 000,00			384 000,00	384 000,00		384 000,00	384 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
---	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées								6 402 863,40
---	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		798 000,00	0,00	804 100,00	804 100,00	804 100,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	798 000,00		804 100,00	804 100,00	804 100,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		798 000,00		804 100,00	804 100,00	804 100,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					5 598 763,40
---	--	--	--	--	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)					0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées					6 402 863,40
---	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 986 418,67	1 210 000,00	0,00	5 192 863,40	5 192 863,40	0,00	5 192 863,40	6 402 863,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 210 000,00	1 210 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	1 260 000,00
21321	Immeubles de rapport	1 210 000,00	1 210 000,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	1 260 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 210 000,00	1 210 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	1 260 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	4 392 418,67	0,00		4 758 863,40	4 758 863,40		4 758 863,40	4 758 863,40
168751	Dettes - GFP de rattachement	4 392 418,67	0,00		4 758 863,40	4 758 863,40		4 758 863,40	4 758 863,40
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		4 392 418,67	0,00	0,00	4 758 863,40	4 758 863,40	0,00	4 758 863,40	4 758 863,40
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 602 418,67	1 210 000,00	0,00	4 808 863,40	4 808 863,40	0,00	4 808 863,40	6 018 863,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	384 000,00			384 000,00	384 000,00		384 000,00	384 000,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - PROJET CULTUREL DU 99BIS - BP - 2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	384 000,00			384 000,00	384 000,00		384 000,00	384 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	71 000,00			71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
13912	Subv. transf. Régions	200 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
13913	Subv. transf. Départements	22 000,00			22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	86 000,00			86 000,00	86 000,00		86 000,00	86 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		384 000,00			384 000,00	384 000,00		384 000,00	384 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		798 000,00	0,00	804 100,00	804 100,00	804 100,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	798 000,00		804 100,00	804 100,00	804 100,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		50,00	50,00	50,00
281321	Immeubles de rapport	780 000,00		780 000,00	780 000,00	780 000,00
281351	Bâtiments publics	15 000,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
28138	Autres constructions	0,00		50,00	50,00	50,00
281838	Autre matériel informatique	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
28188	Autres immo. corporelles	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		798 000,00		804 100,00	804 100,00	804 100,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		800 010,00	0,00	0,00	964 100,00	964 100,00	0,00	964 100,00	964 100,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 010,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 010,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 010,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	798 000,00			804 100,00	804 100,00		804 100,00	804 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		798 000,00			804 100,00	804 100,00		804 100,00	804 100,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	410 344,73
--	-------------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 374 444,73
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 210 352,54	0,00	1 374 444,73	1 374 444,73	1 374 444,73
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	826 352,54	0,00	990 444,73	990 444,73	990 444,73
Total des recettes de gestion des services		826 352,54	0,00	990 444,73	990 444,73	990 444,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		826 352,54	0,00	990 444,73	990 444,73	990 444,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	384 000,00		384 000,00	384 000,00	384 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		384 000,00		384 000,00	384 000,00	384 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 374 444,73
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		800 010,00	0,00	0,00	964 100,00	964 100,00	0,00	964 100,00	964 100,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 010,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 010,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 010,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	798 000,00			804 100,00	804 100,00		804 100,00	804 100,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	798 000,00			804 100,00	804 100,00		804 100,00	804 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		798 000,00			804 100,00	804 100,00		804 100,00	804 100,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 210 352,54	0,00	1 374 444,73	1 374 444,73	1 374 444,73
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	826 352,54	0,00	990 444,73	990 444,73	990 444,73
75822	Prise en charge déficit budget annexe	826 342,54	0,00	990 444,73	990 444,73	990 444,73
75888	Autres	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		826 352,54	0,00	990 444,73	990 444,73	990 444,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		826 352,54	0,00	990 444,73	990 444,73	990 444,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	384 000,00		384 000,00	384 000,00	384 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	384 000,00		384 000,00	384 000,00	384 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		384 000,00		384 000,00	384 000,00	384 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000€)	1	16/12/2021
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits...	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		5 142 863,40	I 5 142 863,40
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 758 863,40	4 758 863,40
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	4 758 863,40	4 758 863,40
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		384 000,00	384 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	384 000,00	384 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 142 863,40	1 210 000,00	0,00	6 352 863,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		804 100,00	III 804 100,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		804 100,00	804 100,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281318	Autres bâtiments publics	50,00	50,00
281321	Immeubles de rapport	780 000,00	780 000,00
281351	Bâtiments publics	16 000,00	16 000,00
28138	Autres constructions	50,00	50,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00	6 000,00
28188	Autres immo. corporelles	2 000,00	2 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	804 100,00	0,00	5 598 763,40	0,00	6 402 863,40

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 6 352 863,40
Ressources propres disponibles	IV 6 402 863,40
Solde	V = IV – II (8) 50 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 32

Contre : 14

Abstentions : 15

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PAWELCZYK Evelyne	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	
PETIT Valérie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
TONDELIER Marine	
VALLIN Jérôme	
VAN HEUE Christophe	
VASSEUR Franck	
WERQUIN MILDRED	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN
CARVIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24620029900278

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : GENIE CIVIL RESEAU TELEC (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	47
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	48
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	49
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	50
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	52
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	53
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	55

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 579 275,63	2 446 532,11	-2 101 841,24	A1 -2 234 584,76
Investissement	1 850 731,51	1 613 612,19	(3) -1 778 942,63	A2 -2 016 061,95
Fonctionnement	728 544,12	832 919,92	(4) -322 898,61	A3 -218 522,81

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 103 188,57	III + IV 0,00	B1	-103 188,57
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 103 188,57	IV 0,00	B3	-103 188,57

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	-2 337 773,33
Investissement	A2 + B2	-2 016 061,95
Fonctionnement	A3 + B3	-321 711,38

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 103 188,57
011	Charges à caractère général (4)	103 188,57
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 351 000,00	4 367 061,95

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 2 016 061,95	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	4 367 061,95	4 367 061,95
---	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 373 289,39	3 695 000,77

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	103 188,57	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 218 522,81	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	3 695 000,77	3 695 000,77
--	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)	8 062 062,72	8 062 062,72
----------------------------	--------------	--------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 2014-07 2014/1	GENIE CIVIL TELECOM	20, 21, 23	0,00
R 2014-07 2014/2	RI GENIE CIVIL	13	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	23 437,20	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	105 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	860 960,00	0,00	1 512 000,00	1 512 000,00	1 512 000,00
Total des dépenses d'équipement		989 397,20	0,00	1 793 000,00	1 793 000,00	1 793 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	195 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		195 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 184 397,20	0,00	2 043 000,00	2 043 000,00	2 043 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	290 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		340 000,00		308 000,00	308 000,00	308 000,00

TOTAL	1 524 397,20	0,00	2 351 000,00	2 351 000,00	2 351 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 016 061,95
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 367 061,95
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	46 872,19	0,00	46 872,56	46 872,56	46 872,56
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	582 599,12	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		629 471,31	0,00	1 464 872,56	1 446 872,56	1 446 872,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		629 471,31	0,00	1 464 872,56	1 446 872,56	1 446 872,56

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 023 868,52		2 300 189,39	2 300 189,39	2 300 189,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	600 000,00		602 000,00	602 000,00	602 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00		0,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 673 868,52		2 902 189,39	2 920 189,39	2 920 189,39

TOTAL	3 303 339,83	0,00	4 367 061,95	4 367 061,95	4 367 061,95
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 367 061,95
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 612 189,39

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	117 500,00	103 188,57	117 500,00	117 500,00	220 688,57
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 005,00	0,00	184 000,00	184 000,00	184 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		121 505,00	103 188,57	301 500,00	301 500,00	404 688,57
66	Charges financières	24 600,00	0,00	29 600,00	29 600,00	29 600,00
67	Charges spécifiques (3)	4 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		150 105,00	103 188,57	471 100,00	471 100,00	574 288,57

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 023 868,52		2 300 189,39	2 300 189,39	2 300 189,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	600 000,00		602 000,00	602 000,00	602 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 623 868,52		2 902 189,39	2 902 189,39	2 902 189,39

TOTAL	2 773 973,52	103 188,57	3 373 289,39	3 373 289,39	3 476 477,96
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	218 522,81
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 695 000,77
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 801 049,19	0,00	3 379 000,77	3 379 000,77	3 379 000,77
Total des recettes de gestion courante		2 821 049,19	0,00	3 399 000,77	3 399 000,77	3 399 000,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 821 049,19	0,00	3 405 000,77	3 405 000,77	3 405 000,77

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	290 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		290 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00

TOTAL	3 111 049,19	0,00	3 695 000,77	3 695 000,77	3 695 000,77
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 695 000,77
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 612 189,39	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	290 000,00	290 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	250 000,00	0,00	250 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	51 000,00	0,00	51 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	230 000,00	0,00	230 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 512 000,00	18 000,00	1 530 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 043 000,00	308 000,00	2 351 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 016 061,95
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 367 061,95
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	220 688,57		220 688,57
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	184 000,00	0,00	184 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	29 600,00	0,00	29 600,00
67	Charges spécifiques (9)	140 000,00	0,00	140 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	602 000,00	602 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 300 189,39	2 300 189,39
Dépenses de fonctionnement – Total		574 288,57	2 902 189,39	3 476 477,96

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	218 522,81
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 695 000,77
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	46 872,56	0,00	46 872,56
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	18 000,00	18 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		602 000,00	602 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 300 189,39	2 300 189,39
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 446 872,56	2 920 189,39	4 367 061,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 367 061,95
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00		20 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	3 379 000,77	0,00	3 379 000,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	6 000,00	290 000,00	296 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 405 000,77	290 000,00	3 695 000,77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 695 000,77

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 524 397,20	0,00	0,00	2 351 000,00	2 351 000,00	1 787 000,00	564 000,00	2 351 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 437,20	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	50 000,00	1 000,00	51 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	105 000,00	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	225 000,00	5 000,00	230 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	860 960,00	0,00	0,00	1 512 000,00	1 512 000,00	1 512 000,00	0,00	1 512 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	989 397,20	0,00	0,00	1 793 000,00	1 793 000,00	1 787 000,00	6 000,00	1 793 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	195 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	195 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 184 397,20	0,00	0,00	2 043 000,00	2 043 000,00	1 787 000,00	256 000,00	2 043 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	290 000,00			290 000,00	290 000,00		290 000,00	290 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	50 000,00			18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
Total des dépenses d'ordre	340 000,00			308 000,00	308 000,00		308 000,00	308 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	2 016 061,95
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 367 061,95
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 303 339,83	0,00	4 367 061,95	4 367 061,95	4 367 061,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	46 872,19	0,00	46 872,56	46 872,56	46 872,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	582 599,12	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		629 471,31	0,00	1 464 872,56	1 446 872,56	1 446 872,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		629 471,31	0,00	1 464 872,56	1 446 872,56	1 446 872,56
021	Virement de la section de fonctionnement	2 023 868,52		2 300 189,39	2 300 189,39	2 300 189,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	600 000,00		602 000,00	602 000,00	602 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	50 000,00		0,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes d'ordre		2 673 868,52		2 902 189,39	2 920 189,39	2 920 189,39

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	4 367 061,95
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 524 397,20	0,00	0,00	2 351 000,00	2 351 000,00	1 787 000,00	564 000,00	2 351 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 437,20	0,00	0,00	51 000,00	51 000,00	50 000,00	1 000,00	51 000,00
2031	Frais d'études	22 249,20	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	1 188,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	105 000,00	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	225 000,00	5 000,00	230 000,00
21533	Réseaux câblés	100 000,00	0,00		225 000,00	225 000,00	225 000,00	0,00	225 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	860 960,00	0,00	0,00	1 512 000,00	1 512 000,00	1 512 000,00	0,00	1 512 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	818 960,00	0,00		1 497 000,00	1 497 000,00	1 497 000,00	0,00	1 497 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	42 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		989 397,20	0,00	0,00	1 793 000,00	1 793 000,00	1 787 000,00	6 000,00	1 793 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	195 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	195 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières		195 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 184 397,20	0,00	0,00	2 043 000,00	2 043 000,00	1 787 000,00	256 000,00	2 043 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	290 000,00			290 000,00	290 000,00		290 000,00	290 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	290 000,00			290 000,00	290 000,00		290 000,00	290 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	16 000,00			16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
13912	Subv. transf. Régions	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13913	Subv. transf. Départements	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	272 000,00			272 000,00	272 000,00		272 000,00	272 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00			18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	50 000,00			18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
Total des dépenses d'ordre		340 000,00			308 000,00	308 000,00		308 000,00	308 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 303 339,83	0,00	4 367 061,95	4 367 061,95	4 367 061,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	46 872,19	0,00	46 872,56	46 872,56	46 872,56
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	46 872,19	0,00	46 872,56	46 872,56	46 872,56
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	582 599,12	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
1641	Emprunts en euros	582 599,12	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		629 471,31	0,00	1 464 872,56	1 446 872,56	1 446 872,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		629 471,31	0,00	1 464 872,56	1 446 872,56	1 446 872,56
021	Virement de la section de fonctionnement	2 023 868,52		2 300 189,39	2 300 189,39	2 300 189,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	600 000,00		602 000,00	602 000,00	602 000,00
281533	Réseaux câblés	590 000,00		602 000,00	602 000,00	602 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00		0,00	18 000,00	18 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 000,00		0,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes d'ordre		2 673 868,52		2 902 189,39	2 920 189,39	2 920 189,39

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 773 973,52	103 188,57	0,00	3 373 289,39	3 373 289,39	0,00	3 373 289,39	3 476 477,96
011	Charges à caractère général (3)	117 500,00	103 188,57	0,00	117 500,00	117 500,00	0,00	117 500,00	220 688,57
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 005,00	0,00	0,00	184 000,00	184 000,00	0,00	184 000,00	184 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		121 505,00	103 188,57	0,00	301 500,00	301 500,00	0,00	301 500,00	404 688,57
66	Charges financières	24 600,00	0,00		29 600,00	29 600,00		29 600,00	29 600,00
67	Charges spécifiques (3)	4 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		28 600,00	0,00	0,00	169 600,00	169 600,00		169 600,00	169 600,00
Total des dépenses réelles		150 105,00	103 188,57	0,00	471 100,00	471 100,00	0,00	471 100,00	574 288,57
023	Virement à la section d'investissement	2 023 868,52			2 300 189,39	2 300 189,39		2 300 189,39	2 300 189,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	600 000,00			602 000,00	602 000,00		602 000,00	602 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 623 868,52			2 902 189,39	2 902 189,39		2 902 189,39	2 902 189,39

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	218 522,81
--	-------------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 695 000,77
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 111 049,19	0,00	3 695 000,77	3 695 000,77	3 695 000,77
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	2 801 049,19	0,00	3 379 000,77	3 379 000,77	3 379 000,77
Total des recettes de gestion des services		2 821 049,19	0,00	3 399 000,77	3 399 000,77	3 399 000,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes réelles		2 821 049,19	0,00	3 405 000,77	3 405 000,77	3 405 000,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	290 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		290 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 695 000,77
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 773 973,52	103 188,57	0,00	3 373 289,39	3 373 289,39	0,00	3 373 289,39	3 476 477,96
011	Charges à caractère général (4)	117 500,00	103 188,57	0,00	117 500,00	117 500,00	0,00	117 500,00	220 688,57
60612	Energie - Electricité	4 000,00	0,00		4 400,00	4 400,00	0,00	4 400,00	4 400,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00	11 378,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	23 378,00
615232	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	77 710,57		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	127 710,57
617	Etudes et recherches	37 500,00	14 100,00		37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00	51 600,00
6228	Divers	10 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 005,00	0,00	0,00	184 000,00	184 000,00	0,00	184 000,00	184 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	3 005,00	0,00		183 000,00	183 000,00	0,00	183 000,00	183 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		121 505,00	103 188,57	0,00	301 500,00	301 500,00	0,00	301 500,00	404 688,57
66	Charges financières	24 600,00	0,00		29 600,00	29 600,00		29 600,00	29 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-400,00	0,00		-400,00	-400,00		-400,00	-400,00
67	Charges spécifiques (4)	4 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		28 600,00	0,00	0,00	169 600,00	169 600,00		169 600,00	169 600,00
Total des dépenses réelles		150 105,00	103 188,57	0,00	471 100,00	471 100,00	0,00	471 100,00	574 288,57
023	Virement à la section d'investissement	2 023 868,52			2 300 189,39	2 300 189,39		2 300 189,39	2 300 189,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	600 000,00			602 000,00	602 000,00		602 000,00	602 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	600 000,00			602 000,00	602 000,00		602 000,00	602 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 623 868,52			2 902 189,39	2 902 189,39		2 902 189,39	2 902 189,39

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	2 867,86
Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 267,86
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-400,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 111 049,19	0,00	3 695 000,77	3 695 000,77	3 695 000,77
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 801 049,19	0,00	3 379 000,77	3 379 000,77	3 379 000,77
75822	Prise en charge déficit budget annexe	2 658 544,19	0,00	2 918 495,77	2 918 495,77	2 918 495,77
75888	Autres	142 505,00	0,00	460 505,00	460 505,00	460 505,00
Total des recettes de gestion des services		2 821 049,19	0,00	3 399 000,77	3 399 000,77	3 399 000,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 821 049,19	0,00	3 405 000,77	3 405 000,77	3 405 000,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	290 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	290 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		290 000,00		290 000,00	290 000,00	290 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 800 000,00									
309	CAISSE D'EPARGNE	29/04/2015	30/04/2015	30/07/2015	2 800 000,00	F	Taux fixe à 1.07 %	1,070	1,090	EUR	T	C	O	A-1
362	BANQUE POPULAIRE	16/12/2021	22/12/2021	01/06/2022	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.67 %	0,670	0,672	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - GENIE CIVIL RESEAU TELEC - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 800 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 586 666,58					224 166,68	22 791,51	0,00	3 117,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 586 666,58					224 166,68	22 791,51	0,00	3 117,29
309	N	0,00	A-1	1 586 666,58	8,33	F	Taux fixe à 1.07 %	1,090	186 666,68	16 453,03	0,00	2 579,89
362	N	0,00	A-1	1 000 000,00	20,17	F	Taux fixe à 0.67 % Taux fixe à 0.67 %	0,672	37 500,00	6 338,48	0,00	537,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE AGGLOMERATION HENIN CARVIN - GENIE CIVIL RESEAU TELECOM - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		2 586 666,58					224 166,68	22 791,51	0,00	3 117,29

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 586 666,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur (inférieur à 1000€)	1	16/12/2021
L	Logiciel Informatique	2	16/12/2021
L	Matériel Informatique	5	16/12/2021
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	16/12/2021
L	Etudes non suivies d'une réalisation	5	16/12/2021
L	Frais d'insertion	5	16/12/2021
L	Petits équipements et matériels	5	16/12/2021
L	Véhicules légers et utilitaires	5	16/12/2021
L	Autres camions et véhicules industriels	7	16/12/2021
L	Extincteurs	7	16/12/2021
L	Équipements et matériels industriels	10	16/12/2021
L	Mobilier	10	16/12/2021
L	Conteneurs, bacs tri cuboverres	10	16/12/2021
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2021
L	Matériels incendie	20	16/12/2021
L	Bâtiments productifs de revenus	20	16/12/2021
L	Plantations	15	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens mobiliers, de matériels ou d'études	5	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de biens immobiliers ou d'installations	30	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement de projet d'infrastructures d'intérêt national	40	16/12/2021
L	Subventions d'équipement pour financement d'aides à l'investissement d'entreprises autres	5	16/12/2021
L	Ouvrages de génie civil de type bassin d'orage, réservoir, château d'eau...	50	16/12/2021
L	Ouvrage de captage : forage, puits...	50	16/12/2021
L	Réseaux d'assainissement, d'eau potable et branchements	50	16/12/2021
L	Station d'épuration, de relèvement	30	16/12/2021
L	Installations générales, agencement et aménagements des constructions	15	16/12/2021
L	Installations générales, agencement du matériel et outillage industriel	15	16/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		540 000,00	I 540 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		250 000,00	250 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	250 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		290 000,00	290 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	290 000,00	290 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	540 000,00	0,00	2 016 061,95	2 556 061,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 902 189,39	III 2 902 189,39
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 902 189,39	2 902 189,39
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281533	Réseaux câblés	602 000,00	602 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 300 189,39	2 300 189,39

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 902 189,39	0,00	0,00	0,00	2 902 189,39

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 556 061,95
Ressources propres disponibles	IV 2 902 189,39
Solde	V = IV – II (8) 346 127,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES :

Pour : 32

Contre : 14

Abstentions : 15

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par Christophe PILCH, Président (1),

A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

A HENIN-BEAUMONT, le 31/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

BAEY Olivier	
BERNARD Véronique	
BERTRAM Angélique	
BIEGALSKI Valérie	
BIGOTTE Kataline	
BIRMANN Vincent	
BIZET Gérard	
BLEUZET-CARLIER Edith	
BOIGELOT Alain	
BONNET Didier	
BOUGNAS Régis	
BOURSAUD Philippe	
BRICE Laurent	
BRIOIS Steeve	
CARDON Bernard	
CARUSO Vincent	
CONSTANTINHO Patricia	
CUVILLIER Valérie	
CZERWINSKI Bernard	
DEDOURGES Daniel	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

DELATTRE Régis	
DELIERS Bernard	
DELLA FRANCA Marcello	
DERROUCHE Rachid	
DOS REIS Maria	
DUBOIS Jeanne-Marie	
DUPUIS Fabienne	
DURIEZ Marie-Claire	
FATNA Huguette	
FRANCONVILLE Tony	
HAINE-LEROY Nicole	
KALINARCZYK André	
KEMEL Philippe	
LAURENT Martine	
LE TORIELLEC Emilie	
LICTEVOUT Sylvie	
MACHU Isabelle	
MACIEJASZ Daniel	
MARTEL Jacques	
MASSON Alain	
MEHAIGNERY Charly	
MONCHY Jean-Marie	
MOREAUX Nicolas	
MUSIAL Christian	
PASQUALINO François	
PAWELCZYK Evelyne	
PENET WASILEWSKI Annie	
PETIT Liliane	
PETIT Valérie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PILCH Christophe	
RUSINEK Lydie	
SMID Cathy	
SZCZUREK Christopher	
THERET François	
THIBERVILLE Frédérique	
TONDELIER Marine	
VALLIN Jérôme	
VAN HEUE Christophe	
VASSEUR Franck	
WERQUIN MILDRED	
YOSBERGUE Cécile	

Certifié exécutoire par Christophe PILCH, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...